

aspects statistiques

économie genevoise: rétrospective 1990
avec quelques éléments de prévision pour 1991

n° 82
mars 91

SOMMAIRE	Page
Table des matières	1
Economie suisse et contexte international	2
Economie genevoise: vue d'ensemble	4
Tableau synoptique	8
Evolution de l'économie genevoise en 1990; examen détaillé	11



Brève présentation du Service cantonal de statistique (SCS)

Le SCS : un service d'information

Le SCS est un service général d'information sur la vie économique et sociale du canton de Genève, plus particulièrement sur la population, l'économie et le domaine bâti, qui font l'objet d'une analyse permanente.

Par des enquêtes directes, l'exploitation de sources administratives ou d'informations statistiques fédérales, le SCS rassemble des données chiffrées sur la réalité socio-économique genevoise et ses divers aspects. Il traite ces données et en analyse les résultats en recourant aux diverses méthodes statistiques, afin de produire des informations statistiques pertinentes. Enfin, il diffuse ces informations, plus ou moins synthétisées, sous des formes diverses (tableaux et graphiques; rapports et publications).

Service officiel de l'Etat rattaché au Département de l'économie publique, le SCS est à la disposition des autorités, des administrations et du public, qu'il s'agisse d'associations diverses, d'entreprises ou de particuliers.

Subventionné par la Ville de Genève, le SCS a également un rôle de service municipal de statistique.

Activités

Le SCS couvre principalement trois domaines :

- *population*
(population résidente et active, mouvements démographiques, emploi, marché du travail, santé, éducation),

- *économie*
(production, revenus, salaires, consommation, prix, loyers, énergie, conjoncture),
- *domaine bâti*
(construction, bâtiments, logements, occupation du sol, transactions immobilières).

L'activité du SCS peut être définie en huit points :

- élaboration de statistiques de base dans les domaines précités,
- appui à d'autres services pour la réalisation de statistiques,
- participation à la réalisation des recensements fédéraux (les principaux portent sur la population et les entreprises et ont lieu alternativement tous les 10 ans),
- diffusion de l'information statistique produite ou rassemblée par le SCS (publications, réponses à des demandes de toute nature),
- organisation et gestion de fichiers généraux,
- études et enquêtes diverses pour le compte des autorités,
- participation à des commissions d'experts,
- recherche appliquée : travaux d'analyse et prévision dans les trois principaux domaines du service.

Publications

Le SCS édite 10 collections de publications, qui correspondent à différents besoins : voir informations détaillées en fin de cahier.

Légende des signes

- valeur nulle
- 0 valeur inférieure à la moitié de la dernière position décimale retenue
- ... donnée inconnue
- /// aucune donnée ne peut correspondre à la définition
- () l'information ne peut être communiquée pour des raisons tenant à la protection des données
- [] valeur peu significative
- e valeur estimée
- p donnée provisoire
- r donnée révisée

Economie genevoise : rétrospective 1990
avec quelques éléments de prévision pour 1991

	Page
Economie suisse et contexte international	2
Economie genevoise : vue d'ensemble	4
Tableau synoptique	8
Evolution de l'économie genevoise en 1990 : examen détaillé	
1. population résidante	12
2. emploi	16
3. marché du travail	20
4. agriculture	24
5. énergie	26
6. industrie	28
7. construction	32
8. logements inoccupés, demandes de logement et locaux commerciaux vacants	36
9. hôtellerie	40
10. trafic aérien	42
11. commerce de détail	44
12. banques	45
13. secteur international	46
14. commerce extérieur	50
15. masse salariale	52
16. prix à la consommation	54

Prix : 15 F

Economie suisse et contexte international

1990

La croissance de l'économie suisse se poursuit comme prévu en 1990 à un rythme inférieur à celui de l'année précédente. Le PIB - produit intérieur brut : mesure de la valeur nette des biens et services produits par une économie sur un territoire donné - progresse de 2,7 %¹ en termes réels, contre 3,6 % en 1989. Dans l'ensemble des pays de l'OCDE, le ralentissement du rythme de croissance continue (2,7 %, contre 3,6 % en 1989). La situation n'est pas homogène au sein de cet ensemble : la croissance est sensiblement affaiblie aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne, le Japon conserve une forme remarquable, même si le rythme fléchit légèrement, et l'Europe continentale de l'Ouest semble entraînée par la dynamique du projet communautaire et par celle qui est induite par la réunification de l'Allemagne.

A l'échelon national, la progression du PIB en 1990 doit beaucoup à la **consommation des ménages** et aux **exportations**. Les accroissements respectifs de ces deux composantes sont très proches de ceux de l'année précédente. La progression des **importations**, qui viennent en déduction dans le calcul du PIB, fléchit légèrement.

Comme on pouvait s'y attendre, les **investissements en constructions** progressent peu en 1990 et leur contribution à la hausse du PIB est faible. Selon les dernières estimations, les **investissements en équipements** augmentent à un rythme plus soutenu que l'an passé. Cette situation a priori surprenante est imputable principalement à la vigueur des investissements au premier semestre 1990.

Au début 1990, les observateurs étaient commotionnés par l'érosion du **franc suisse** et préoccupés par son décrochement vis-à-vis du mark. Sur ce plan, les soucis se sont estompés en cours d'année : le franc s'est apprécié

de 8,2 % en valeur nominale (en décembre, sur une base annuelle), regagnant ainsi à peu près son niveau du début 1988. Ce redressement traduit une baisse substantielle du dollar US (1,57 fr. en décembre 1989, 1,28 fr. en décembre 1990), un rétablissement face au mark allemand (0,900 fr. en décembre 1989, 0,855 fr. en décembre 1990) et des hausses de quelques points de pourcentages par rapport aux autres monnaies européennes.

Cette évolution positive est imputable principalement à la politique monétaire restrictive de la Banque Nationale Suisse (BNS), axée sur la lutte contre le renchérissement. Autre conséquence, les **taux d'intérêt** ont fortement augmenté; le taux hypothécaire (moyenne nationale pour les anciennes hypothèques), par exemple, passe de 5,92 % en décembre 1989 à 6,48 % en décembre 1990, après avoir déjà gagné un point de pourcentage en 1989 (5,00 % à 5,92 %). Et c'est ainsi que de manière un peu paradoxale, la politique de lutte contre le renchérissement (le redressement du franc suisse lime l'augmentation des prix des marchandises importées et accroît la concurrence sur le marché intérieur) exerce un effet pervers par le biais des loyers, majorés en fonction des relèvements des taux hypothécaires. Et il faut une certaine dose de foi pour espérer que l'effet positif l'emportera sur le négatif ! La hausse du prix de l'argent n'est évidemment pas limitée à la Suisse, elle est générale et trouve notamment sa source dans les politiques monétaires restrictives des pays industrialisés, le déficit budgétaire américain et les besoins de financement de l'Allemagne réunifiée. De plus, l'augmentation des taux d'intérêt a stoppé l'emballage dans le domaine de la construction, réalisant ainsi l'un des objectifs de la politique monétaire.

Non seulement les taux d'intérêt sont élevés, mais leur structure est de plus

inversée : les taux à court terme sont supérieurs aux taux à long terme. Cela incite les ménages à placer leurs économies à court terme (et taux élevés), dégageant les comptes d'épargne sur lesquels les banques comptent pour accorder des prêts hypothécaires et contribue encore, si besoin était, au relèvement des taux hypothécaires.

Par ailleurs, on ne saurait brosser un bref portrait de 1990 sans faire allusion à l'invasion du Koweït par l'Irak et à la crise qui s'est ensuivie. La flambée inévitable des cours du pétrole s'est effritée devant la surcompensation de l'embargo sur les pétroles irakien et koweïtien par les autres pays producteurs mais l'affaire est à suivre... au paragraphe consacré à 1991.

Un mot encore sur le **chômage** : le phénomène est resté marginal en Suisse en comparaison des autres pays. A la fin de l'année, le nombre de chômeurs progresse cependant sensiblement et l'accroissement prend des proportions surprenantes en Suisse romande. Le taux de chômage national se fixe à 0,8 % en décembre. Dans les autres pays industrialisés, le chômage tend à reculer en 1990, mais les taux restent à un niveau très supérieur à ce qui est enregistré en Suisse. Le bas niveau du chômage en Suisse continue de coexister avec une pénurie fréquemment exprimée de main-d'œuvre qualifiée.

1. Estimation de la Commission pour les questions conjoncturelles (rapport du 7.12.90); les chiffres définitifs de la comptabilité nationale seront disponibles ultérieurement.

En 1991, la situation économique en Suisse sera largement dominée par

- le ralentissement de la croissance économique dans les pays industrialisés, qui était d'ailleurs déjà en vue avant la crise du Golfe;
- le niveau du franc suisse, qui restera vraisemblablement élevé;
- et le niveau, élevé lui aussi, des taux d'intérêt.

La BNS continuera d'appliquer une politique monétaire restrictive. En raison de l'évolution de la situation, elle ne se concentrera plus autant sur la monnaie centrale dessaisonnalisée (son indicateur principal auparavant), mais elle prendra aussi en compte d'autres indicateurs. Elle cherchera notamment à éviter de trop grandes fluctuations du franc vis-à-vis du mark et des autres monnaies européennes. Ainsi, le franc et les taux d'intérêt resteront sans doute élevés. Les seconds continueront d'influer sur les investissements, surtout dans le domaine de la construction, tandis que le premier tendra à freiner la progression des exportations.

Grâce aux augmentations nominales de salaires arrêtées par les partenaires sociaux, la consommation des ménages poursuivra sa croissance et elle constituera en 1991 le principal support de la conjoncture. Les investissements en constructions stagneront et les investissements en équipements progresseront à un rythme ralenti. Les exportations continueront d'augmenter, mais elles aussi dans des proportions moindres. Au bout du compte, le PIB de la Suisse devrait, selon les principaux émetteurs de prévisions, enregistrer en 1991 une variation positive, mais d'une amplitude inférieure à celle des années précédentes.

De telles prévisions, émises au cours du quatrième trimestre 1990, avant le déclenchement de la guerre du Golfe, tablent sur une situation politique et un prix du pétrole globalement stables. Au moment où ces lignes sont rédigées, la guerre du Golfe se termine sur la victoire de la coalition anti-irakienne. Les craintes exprimées auparavant par rapport à l'approvisionnement en pétrole sont donc apaisées... pour le moment du moins,

l'histoire pétrolière ayant une grande propension à l'agitation..

A moyen et long termes, divers facteurs positifs sont présents : la Communauté européenne bénéficie d'une dynamique encore ferme induite par son projet et, maintenant, par la reconstruction de l'ancienne Allemagne de l'Est. Bien que s'annonçant difficile, le relèvement des économies des pays de l'Est est porteur de grandes potentialités. Aux confins de l'économie et du politique, le profit que la Suisse retirera de ces conditions générales dépendra notamment de sa politique vis-à-vis de la Communauté.

Notons par ailleurs que les problèmes à venir tels que l'on peut les percevoir actuellement semblent plus aigus pour la banque que pour l'industrie, par exemple. La seconde a déjà subi de fortes contractions d'emplois et a été contrainte de se restructurer. Est-ce maintenant le tour de la première d'entreprendre une mutation ? Cette situation représente quoi qu'il en soit une rupture par rapport aux tendances passées.

Economie genevoise : vue d'ensemble

En résumé

Main-d'oeuvre étrangère en expansion - même si cette dernière a été moins forte à Genève qu'en moyenne nationale - résultats records des exportations et du trafic à l'aéroport, importante croissance de la masse salariale versée par les entreprises : les principaux **résultats annuels** donnent l'impression que l'année 1990 a été généralement bonne pour l'économie genevoise.

Pourtant, l'examen des **courbes de tendance** montre que l'année s'est terminée nettement moins bien qu'elle n'avait débuté et qu'un refroidissement marqué de la conjoncture économique s'est produit : évolution négative des offres et demandes d'emploi, important recul des réserves de travail dans la construction, fin d'année difficile pour l'hôtellerie. Enfin, les **indicateurs avancés** - tests conjoncturels pour l'industrie et pour l'hôtellerie et restauration, entrée des commandes dans la construction - ne portent pas à l'optimisme, ni certaines données ponctuelles concernant tel ou tel secteur de l'économie - banques, finances publiques, etc.

Mais les événements dans le Proche-Orient, l'évolution politique en Europe - Communauté européenne, pays de l'Est - contiennent un tel potentiel d'incertitudes que les pronostics sur l'évolution économique sont plus que jamais risqués. Pour Genève, une période de croissance économique forte et ininterrompue paraît cependant s'être achevée, sans qu'on puisse toutefois parler de récession.

1990

1991

1. Population résidente

En 1990, la population du canton a augmenté de 2 732 personnes, pour se fixer à 382 543 habitants en fin d'année. Il faut remonter à 1986 pour trouver un gain plus élevé (+ 3 113). En 1988 et 1989, l'augmentation avait été sensiblement moins forte (+ 1 554, puis + 1 324).

Le **gain naturel** (excédent des naissances sur les décès) étant stable depuis trois ans (+ 1 000 à + 1 100), c'est à une remontée des **soldes migratoires** qu'on doit cette augmentation, plutôt forte, de la population genevoise en 1990, et plus précisément à une remontée du solde migratoire étranger (+ 3 609 en 1990). En effet, les mouvements migratoires de Suisses sont à nouveau fortement déficitaires (- 1 979 en 1990). En cinq ans (1986-1990) la perte nette s'élève à environ 10 000 personnes.

Les **changements d'origine** - par mariage ou naturalisation - ne rétablissent que partiellement l'équilibre entre Suisses et étrangers (en 1990, 1 310 étrangers ont acquis la nationalité suisse) de sorte que, pour la troisième année consécutive, le nombre d'habitants d'origine suisse diminue (- 592 en 1990) tandis que celui des étrangers augmente fortement (+ 3 324 en 1990).

2. Emploi

Selon l'**indice de l'emploi** établi par l'Office fédéral de la statistique (OFS) au 3^e trimestre, le volume de l'emploi a continué d'augmenter au même rythme annuel à Genève et dans l'ensemble de la Suisse : + 1,4 % en 1988-89, puis + 1,3 % en 1989-90. Mais au 4^e trimestre, le taux annuel tombe à Genève à 0,6 %.

L'effectif de la **main-d'oeuvre étrangère** (fonctionnaires internationaux compris) a enregistré une forte progression l'an dernier : en août 1990, on dénombrait 122 870 travailleurs étrangers dans le canton, soit 4 576 de plus qu'un an auparavant. Le taux de croissance correspondant (+ 3,9 %) est pourtant inférieur à la moyenne nationale (+ 5,6 %). Et même, il est le plus faible parmi ceux des cantons romands : Fribourg et Neuchâtel dépassent 10 %, le Jura atteint 20 % !

3. Marché du travail

A partir du milieu de 1990, la situation s'est brusquement dégradée sur le marché du travail à Genève. Alors que le nombre total de **chômeurs** se chiffrait à 2 100 à fin juillet, toujours dans la fourchette des années 1985-89, il a augmenté rapidement et régulièrement jusqu'à fin décembre, pour se fixer à 4 009. Dans le

Si la fécondité et la mortalité sont des phénomènes dont les évolutions sont relativement lentes, les migrations, elles, réagissent très directement aux mouvements de l'économie. A Genève, leurs fluctuations peuvent être rapides et de forte amplitude, et les prévisions à court terme sont très aléatoires. Les conditions actuelles (conjoncture économique moins favorable, difficultés du secteur de la construction, etc.) ne devraient pas être sans effet sur l'immigration étrangère en 1991. Toutefois, une certaine croissance démographique devrait se maintenir.

Un ralentissement de la croissance de l'emploi - voire une décroissance, du moins dans certains secteurs - est généralement annoncé pour la Suisse. Genève n'échappera évidemment pas à cette évolution.

L'évolution conjoncturelle est difficile à prévoir en ce début d'année 1991. Le retour à la situation favorable qui prévalait encore il y a un an paraît néanmoins peu probable.

même temps, les **offres d'emploi** - qui avaient atteint un sommet en mars 1989 (3 846), et qui frisaient encore les 3 000 en février-mars 1990- tombaient à 1 242 à fin décembre.

La dégradation a été nettement plus marquée à Genève - le taux de chômage est passé de 1,1 % à 2,2 % entre décembre 1989 et décembre 1990 - que sur le plan suisse où ce même taux n'a (encore ?) que peu augmenté (de 0,6 % à 0,8 %). Quant aux **réductions d'horaire** pour motif économique, elles étaient, elles aussi, en augmentation (366 travailleurs touchés à Genève en décembre 1990).

4. Agriculture

Dans l'ensemble, l'année a été bonne pour l'agriculture genevoise. Dans la viticulture, on n'atteint pas la production record de 1989 mais la qualité du millésime 1990 s'annonce exceptionnelle. La sécheresse n'a que peu limité le rendement des cultures céréalières, alors que la production de pommes a été affectée par des orages dévastateurs. Les cultures maraîchères ont connu de bonnes conditions de production et de commercialisation.

Par nature, la production agricole se prête peu aux prévisions.

5. Energie

La fourniture globale d'énergie dans le canton a augmenté de 0,8 % l'an passé, contre 2,0 % un an auparavant (période de chauffage juillet/juin). Les conditions climatiques exceptionnelles de l'hiver passé expliquent cette faible augmentation : les ventes de mazout ont diminué de 3,1 %, celles de combustibles solides de 21,7 %. En revanche, la consommation de carburants a augmenté de manière significative (+ 4,6 %), bien que moins fortement que durant la période précédente (+ 5,8 %). Quant à la consommation d'électricité, la hausse de 3 % enregistrée sur la période juillet 1989/juin 1990 est plus faible que celle du début de la décennie, où le taux annuel moyen dépassait les 4 %.

Pas d'élément de prévision pour 1991.

A relever que l'analyse de l'évolution des ventes de combustibles destinés au chauffage (mazout, gaz et combustibles solides) au cours des dernières années montre que la consommation totale tend à diminuer, indépendamment des facteurs climatiques.

6. Industrie

Après une excellente année 1989, l'industrie genevoise a accusé une baisse de régime en 1990. Dans la première partie de l'année, on pouvait parler d'un ralentissement - somme toute normal - de la croissance. Mais l'enquête sur la marche des affaires réalisée au quatrième trimestre 1990 montre que la plupart des indicateurs sont maintenant orientés à la baisse. Cette baisse de régime n'est pas propre à Genève, mais elle concerne l'industrie suisse dans son ensemble. Tout au plus a-t-elle été perçue à Genève avec un temps d'avance. L'appréciation du franc suisse, les événements dans le Golfe et surtout le tassement conjoncturel général ont visiblement conjugué leurs effets.

Dans le climat d'incertitude actuel, on ne s'attend en général pas à autre chose qu'à une poursuite du ralentissement de l'activité, et l'on n'ose se prononcer sur le long terme.

Le bilan est toutefois variable d'une branche à l'autre : pour Genève, il va de «très positif» pour l'horlogerie-bijouterie à «maussade» pour les machines et appareils, le bois et meubles, en passant par «mitigé» pour la chimie, la métallurgie et les arts graphiques.

7. Construction

Tout au long de l'année 1990, les problèmes de la construction et de l'immobilier ont fait les titres de la presse genevoise, et les données statistiques relatives à cet important secteur étaient bien sûr très attendues. En résumé, elles montrent que si l'**activité générale** dans le secteur de la construction (le gros oeuvre) a été encore soutenue en 1990, les indicateurs de l'activité future se sont nettement orientés à la baisse. Ainsi l'entrée des commandes enregistrées durant les neuf premiers mois a reculé de 39 % par rapport à 1989; ainsi, au 1er octobre, les réserves de travail étaient en retrait de 48 % par rapport au chiffre de 1989.

Les perspectives sont loin d'être bonnes pour le secteur de la construction, et la conjoncture est peu favorable pour la production de nombreux logements alors que le marché locatif reste toujours aussi tendu.

En termes de **logements**, le même contraste apparaît entre les logements construits (2 066 en 1990, une bonne année, contre 1 565 en 1989) et les mises en chantier, moitié moins nombreuses en 1990 (1 520) qu'en 1989 (2 943).

8. Logements inoccupés, locaux commerciaux vacants

2 328 **logements inoccupés** ont été dénombrés au 1er juin 1990, contre 1 852 en 1989 (+ 476 en un an). L'augmentation touche à la fois les logements vacants - dont le nombre passe de 734 à 823 (+ 89) - et les logements vides - leur nombre passe de 1 118 à 1 505 (+ 387). En ce qui concerne les vacants, globalement en augmentation, il faut signaler l'évolution opposée entre logements et villas à louer, encore en diminution, et logements et villas à vendre, en nette augmentation. La surface totale des **locaux commerciaux vacants** a fortement augmenté (+ 47 % en un an), notamment celle des locaux artisanaux et industriels.

La situation restera très tendue sur le marché locatif puisque le nombre de logements vacants s'amenuise encore alors qu'un ralentissement se produit dans le domaine de la construction (voir point 7).

9. Hôtellerie

La reprise de l'activité observée à fin 1988 - début 1989 se confirmait encore durant l'été de 1990. Les difficultés liées à la situation dans le Golfe, qui se sont précisées à fin 1990 - début 1991, ne se traduisent ainsi pas de façon évidente dans les résultats de 1990, en l'occurrence ceux des onze premiers mois. En effet, les nuitées enregistrées dans le canton en janvier-novembre 1990 dépassent de 5,5 % le chiffre correspondant de 1989, sans atteindre le niveau record des années 1984-85. Toutefois, l'examen des résultats plus détaillés révèle que cette croissance totale ne se répartit pas de la même façon entre catégories d'hôtels : les une à trois étoiles enregistrent un 18,5 % d'augmentation des nuitées (taux d'occupation 1990 : 56,3 %), les quatre ou cinq étoiles une perte de 5,2 % (taux d'occupation : 48,1 %).

Les informations ponctuelles données par les media en ce début d'année, ainsi que les résultats de l'enquête conjoncturelle menée chaque trimestre par le SCS, montrent que l'année sera difficile pour l'hôtellerie genevoise. Les événements du Proche-Orient notamment ont des effets très négatifs sur la fréquentation hôtelière (voyages d'affaires, tourisme de groupe, etc.) et la catégorie des hôtels de luxe est particulièrement exposée.

10. Trafic aérien

Le nombre de **passagers** enregistrés à Cointrin a augmenté de 1,5 % en 1990, et le cap des six millions a été franchi pour la première fois l'an dernier. Toutefois, la progression est moins forte qu'en 1989 (+ 3,9 %), qui avait été une année particulièrement bonne pour le trafic. Là aussi, les événements du Proche-Orient exercent probablement leurs effets. La baisse sensible du trafic enregistrée en fin d'année (en décembre, baisse de 6,9 % par rapport au même mois de 1989) est aussi une conséquence du manque de neige ces dernières années au moment des fêtes de Noël. En ce qui concerne les tonnages de **fret**, on note pour 1990 une augmentation de 3,9 % du fret local mais une baisse de 18,4 % du fret de transit.

Pas d'éléments de prévision pour 1991.

11. Commerce de détail

Les données suisses sur les chiffres d'affaires dans le commerce de détail indiquent une progression de 5,1 % en valeur nominale (chiffres à fin décembre). En termes réels, les ventes correspondent à peu près à celles de 1989.

Les pronostics sont très réservés dans cette branche.

Pour Genève, les données statistiques font défaut. A partir des informations d'ordre qualitatif recueillies, on peut également conclure à une stabilité des ventes en termes réels, en précisant qu'après un bon départ au premier semestre, ces ventes se sont érodées dès le milieu de l'été.

12. Banques

Les profondes modifications de la scène économique et politique qui se dessinaient en 1989 n'ont fait que se confirmer en 1990. L'année a été marquée par un recul des bénéfices des établissements bancaires helvétiques, en raison de l'effritement des cours boursiers et du rétrécissement des marges dû à la structure inverse des taux d'intérêts.

D'importants défis se posent à la Suisse, et à son secteur financier en particulier. La concurrence devient plus forte alors que l'environnement économique se détériore. Le redimensionnement en cours se poursuivra.

13. Secteur international

De mars 1989 à mars 1990, le nombre d'**emplois** a augmenté parmi les trois composantes du secteur international genevois : de 5,6 % dans les organisations gouvernementales (OIG), de 6,7 % dans les missions permanentes et de 1,7 % dans les organisations non gouvernementales (OING) - plus précisément dans les dix principales OING participant au relevé annuel du SCS. En ce qui concerne les OIG, la croissance des emplois est due intégralement au personnel non régulier (temporaires, boursiers, etc.). Le personnel régulier (fonctionnaires internationaux) est, lui, stable. Le secteur international tel que défini ci-dessus occupe, en 1990, 27 319 personnes, soit 1 394 (ou 5,4 %) de plus qu'un an auparavant.

Les **dépenses** des organisations internationales couvertes par l'enquête du SCS se fixent à 2,582 milliards de francs pour 1989, soit 9,9 % de plus qu'en 1988 (en termes réels : + 6,1 %). Croissance donc nettement plus forte qu'au cours des années précédentes, puisqu'elle était de + 2,2 % en valeur nominale et de - 0,5 % en valeur réelle pour les cinq années 1983-88.

14. Commerce extérieur

Après les résultats exceptionnels de 1989, les **exportations** du canton se sont encore accrues de 9,4 % en 1990 ! Les **importations** quant à elles n'ont que peu reculé (- 1,5 %). Ces résultats constituent évidemment une heureuse surprise; toutefois un retournement de tendance a été observé : au premier trimestre 1990 déjà pour les importations, au second trimestre pour les exportations.

L'horlogerie reste le moteur des exportations genevoises : 15,3 % de croissance en 1990, après les 22,0 % de 1989, et plus du quart du total des ventes du canton à l'étranger (28 %).

Pour les principales autres branches exportatrices, les taux d'accroissement pour 1990 s'établissent à : 2,2 % pour la bijouterie-joaillerie, 7,6 % pour les produits chimiques, 3,3 % pour les machines et appareils.

15. Masse salariale

La masse salariale versée par les entreprises du canton (organisations internationales non comprises) devrait connaître une forte croissance en 1990. Des problèmes d'enregistrement des données doivent toutefois inciter à considérer les résultats 1989 et 1990 de cette statistique avec prudence.

16. Prix à la consommation

Les prix ont augmenté en Suisse de 5,3 % en 1990 (contre 5,0 % en 1989). Le renchérissement reste donc important en comparaison avec nos voisins européens. A Genève, l'augmentation est de 4,7 % (contre 4,6 % en 1989). En raison d'un effet de base, ces chiffres masquent une réelle accélération de la hausse des prix (taux annuel de 5,4 % en novembre 1990 contre 4,0 % en novembre 1989!). Relèvements des taux hypothécaires et crise du Golfe se sont répercutés respectivement sur les loyers et les produits pétroliers. Le redressement du franc suisse, heureusement, a commencé à limer la hausse des marchandises importées en fin d'année (2,6 % en 1990 contre 6,8 % en 1989). Au contraire, les marchandises et services indigènes renchérissement plus fortement (3,8 % en 1989, 5,4 % en 1990).

Les perspectives communiquées au printemps 1990 laissaient attendre une stabilité en termes d'emplois et de dépenses.

Pas d'éléments de prévision pour le canton. Sur le plan suisse, les prévisions (qui portent non seulement sur les biens mais aussi sur les services) tablent toujours sur la croissance : entre 2 % et 5 % pour les importations, entre 2,8 et 4,6 % pour les exportations.

Sur le plan suisse, les diverses prévisions macro-économiques établies à fin 1990 annonçaient une croissance de plus de 8 % pour 1991.

L'évolution des prix sera vraisemblablement dominée par le refroidissement général de la conjoncture économique, le haut niveau du franc suisse et des taux d'intérêt.

Au niveau suisse, les principaux instituts prévoient une décélération du renchérissement. Leurs pronostics convergent vers un taux de 4,5 % pour 1991. A Genève, le SCS retient une fourchette de 4,25 à 5,25 %, pour autant que les prix des produits pétroliers ne dérapent ni dans un sens ni dans l'autre.

Economie genevoise : tableau synoptique 1990

	Unité	Situation ou période	1989	1990	Variation 1989-90	
					absolue	en %
Population						
Suisses	Nombre	Fin décembre	243 967	243 375	- 592	- 0,2
Etrangers	"	"	135 844	139 168	3 324	2,4
Total	"	"	379 811	382 543	2 732	0,7
Naissance	"	Total annuel	4 289	4 359	70	1,6
Décès	"	"	3 214	3 257	43	1,3
Gain naturel	"	"	1 075	1 102	///	///
Gain migratoire	"	"	249	1 630	///	///
dont Suisses	"	"	- 2 263	- 1 979	///	///
Etrangers	"	"	2 512	3 609	///	///
Gain total	"	"	1 324	2 732	///	///
Emploi						
Indice de l'emploi ¹⁾	3e trim 85 = 100	3e trimestre	104,6	105,9	///	1,3
Travailleurs étrangers, total	Nombre	Août	118 294	122 870	4 576	3,9
▪ permis B + C ²⁾	"	"	66 650	69 793	3 143	4,7
▪ frontaliers ²⁾	"	"	30 154	31 793	1 639	5,4
▪ saisonniers ²⁾	"	"	7 511	7 132	- 379	- 5,0
▪ exempts ³⁾	"	"	13 979	14 152	173	1,2
Marché du travail						
Chômeurs, total	"	Moyenne annuelle	1 860	2 507	647	34,8
▪ sans emploi	"	"	1 704	2 399	695	40,8
▪ partiellement sans emploi	"	"	156	108	- 48	- 30,8
Travailleurs subissant une réduction d'horaire	Nombre	"	6	78	72	[1 200,0]
Heures chômées	Milliers	Total annuel	6	100	94	[1 566,7]
Taux de chômage	%	Moyenne annuelle	1,0	1,4	///	///
Offres d'emploi, total	Nombre	"	2 998	2 274	- 724	- 24,1
▪ à plein temps	"	"	2 868	2 149	- 719	- 25,1
▪ à temps partiel	"	"	130	126	- 4	- 3,1
Agriculture, production						
Viticulture	hl	Total annuel	171 880	147 525	- 24 355	- 14,2
Céréales	q	"	201 460	201 000	- 460	- 0,2
Colza	q	"	35 200	31 210	- 3 990	- 11,3
Energie, consommation						
Electricité	MWh	Saison (juillet-juin)	2 243 651	2 310 011	66 360	3,0
Combustibles liquides	"	"	4 252 905	4 122 498	- 130 407	- 3,1
Carburants	"	"	2 892 267	3 026 136	133 869	4,6
Industrie						
Indicateur synthétique de la marche des affaires	Indice	4e trimestre	10	10	///	///
Logements, construction						
Autorisés	Nombre	Total annuel	2 685	2 300	- 385	- 14,3
Mis en chantier	"	"	2 943	1 520	- 1 423	- 48,4
Construits	"	"	1 565	2 066	501	32,0
Logements inoccupés						
dont vacants non meublés	"	1er juin	1 852	2 328	476	25,7
vacants meublés	"	"	707	795	88	12,4
vides	"	"	27	28	1	3,7
vides	"	"	1 118	1 505	387	34,6
Demandes de logement ⁴⁾	"	Total annuel	3 888	3 776	- 112	- 2,9

1) Source : OFS.

2) Source : Office fédéral des étrangers.

3) Source : SCS.

4) Nouvelles demandes enregistrées durant l'année à l'Office du logement social.

	Unité	Situation ou période	1989	1990	Variation 1989-90	
					absolue	en %
Hôtellerie						
Arrivées	Nombre	Janvier-novembre	952 658	999 210	46 552	4,9
Nuitées	"	"	2 185 417	2 326 002	140 585	6,4
dont hôtes de l'étranger	"	"	1 850 652	1 948 491	97 835	5,3
Lits disponibles	"	"	13 006	13 842	836	6,4
Taux d'occupation des lits disponibles	%	"	50,3	50,3	-	///
Aéroport (trafic commercial)						
Mouvements d'avions	Nombre	Total annuel	95 480	98 594	3 114	3,3
Trafic passagers local	"	"	5 379 322	5 504 196	124 874	2,3
Fret local	Tonnes	"	53 783	55 869	2 086	3,9
Secteur international						
Emplois, total	Nombre	Mars	25 925	27 319	1 394	5,4
dont OIG	"	"	19 896	21 020	1 124	5,6
missions permanentes	"	"	3 366 ^e	3 592 ^e	226	6,7
dix principales OING	"	"	2 663	2 707	44	1,7
Commerce extérieur						
Importations	Mio F	Total annuel	7 226	7 121	- 105	- 1,5
Exportations	"	"	8 100	8 861	761	9,4
Masse salariale						
	Mio F	Janvier-septembre	8 096	8 935	839	10,4
Voitures						
Effectif (immatriculées)	Nombre	Fin décembre	199 131	203 081	3 950	2,0
Prix à la consommation						
	Indice	"	122,7	128,4	///	4,7
Biens importés	"	"	109,8	112,7	///	2,6
Biens et services indigènes	"	"	128,2	135,1	///	5,4
Poursuites et faillites						
Réquisitions de poursuite	Nombre	Total annuel	120 002	140 654	20 652	17,2
Séquestres	"	"	643	769	126	19,6
Faillites définitives	"	"	878	962	84	9,6
dont successions répudiées	"	"	666	685	19	2,9
Economie suisse : quelques indicateurs						
Indice de l'emploi	Indice	3e trimestre	105,1	106,4	///	1,3
Taux de chômage	%	Moyenne annuelle	0,6	0,6	///	///
Indicateur synthétique de la marche des affaires	Indice	"	14,1	1,6	///	///
Produit intérieur brut ¹⁾	Mio F	Total annuel	289 800 ^p	316 740 ^e	///	2,7
dont dépenses des ménages	"	"	166 115 ^p	179 175 ^e	///	2,0
formation de capital fixe	"	"	86 245 ^p	93 685 ^e	///	3,8
exportations	"	"	110 675 ^p	117 845 ^e	///	4,7
importations	"	"	111 110 ^p	114 830 ^e	///	4,0
solde balance commerciale	"	"	- 435 ^p	3 015 ^e	///	///
Prix à la consommation	Indice	Fin décembre	118,4	124,7	///	5,3
Taux d'intérêt des dépôts d'épargne	%	Moyenne annuelle	3,45	4,55	1,10	///
Indice Pictet des actions suisses	Indice	Moyenne décembre	175,9	141,3	///	///
Monnaie de banque centrale désaisonnalisée	Mio F	Moyenne annuelle	29 925	28 898	- 1 027	- 3,4
Cours du \$ US	Franc	"	1,64	1,39	- 0,25	- 15,2
Cours effectif du franc	Indice	Moyenne décembre	139,3	150,7	///	8,2

1) Variations 1989-90 en termes réels.

Evolution de l'économie genevoise en 1990 : examen détaillé (pages 12 - 54)

	Page
1. population résidante	12
2. emploi	16
3. marché du travail	20
4. agriculture	24
5. énergie	26
6. industrie	28
7. construction	32
8. logements inoccupés, demandes de logement et locaux commerciaux vacants	36
9. hôtellerie	40
10. trafic aérien	42
11. commerce de détail	44
12. banques	45
13. secteur international	46
14. commerce extérieur	50
15. masse salariale	52
16. prix à la consommation	52

Dans les pages qui suivent sont passés en revue les faits pour lesquels des données significatives sont disponibles sur le plan cantonal. Pour la plupart, il s'agit de données figurant dans le bulletin statistique trimestriel du SCS. Deux chapitres - 11. Commerce de détail et 12. Banques - se différencient des autres dans la mesure où l'on ne dispose sur le plan cantonal que d'informations de nature qualitative; les données statistiques font défaut, hélas, pour ces deux branches. L'ordre des 16 chapitres du rapport annuel sur l'économie genevoise correspond à celui des domaines de la statistique cantonale, qui en comporte 26.

1. Population résidante

1990 **Population résidante selon l'origine**

A fin décembre 1990, la population résidante du canton s'élève à 382 543, dont 139 168 personnes d'origine étrangère. La population suisse poursuit sa lente mais régulière régression et se monte au 31 décembre 1990 à 243 375. La part de la population étrangère se chiffre à 36,4% et se rapproche encore de la plus forte proportion étrangère qu'a connue le canton aux environs de 1900 (40%). Mais rappelons toutefois une répartition par nationalité très différente de la population étrangère au début du siècle, formée à près de 85 % de Français (65 %) et d'Italiens (20 %) et de nos jours, où ces deux nationalités ne représentent plus que 35 %, alors qu'Espagnols et Portugais, quasi absents (3 %) en 1900, forment en 1990 près d'un tiers (32 %) de la population résidante étrangère.

Mouvement démographique selon l'origine

En 1990, la population du canton a augmenté de 2 732 personnes. Le ralentissement du gain annuel amorcé depuis quelques années marque donc un coup d'arrêt. Quoique composé d'un gain naturel (naissances-décès) encore en progression (+ 1 102), ce nouveau bond en avant (peut-être ponctuel) est imputable, avant tout, au gain migratoire (+ 1 630; en 1989 : + 249) et particulièrement au gain migratoire étranger (+ 3 609) qui compense largement la perte migratoire suisse (- 1 979) dont le niveau est quasi constant depuis cinq ans.

1991 *L'augmentation de la population du canton va vraisemblablement se poursuivre en 1991. Elle reposera, d'une part, sur le maintien du gain naturel et, d'autre part, sur la poursuite du gain migratoire étranger, celui-là compensant les pertes suisses.*

Tableau 1.1

Canton de Genève

Population résidante selon l'origine¹⁾

	Nombres absolus			Pour mille		
	Suisses	Etrangers	Total	Suisses	Etrangers	Total
1985	243 275	128 146	371 421	655	345	1 000
1986	243 961	130 573	374 534	651	349	1 000
1987	244 592	132 341	376 933	649	351	1 000
1988	244 401	134 086	378 487	646	354	1 000
1989	243 967	135 844	379 811	642	358	1 000
1990	243 375	139 168	382 543	636	364	1 000

1) Chiffres au 31 décembre.

Tableau 1.2

Canton de Genève

Mouvement démographique selon l'origine¹⁾

	Gain naturel			Gain migratoire			Changements d'origine ²⁾		Gain total		
	Suisses	Etrangers	Total	Suisses	Etrangers	Total	Suisses	Etrangers	Suisses	Etrangers	Total
1985	- 380	758	378	- 1 274	2 157	883	2 602	- 1 626	948	1 289	2 237
1986	- 12	797	785	- 2 025	3 331	1 306	2 723	- 1 701	686	2 427	3 113
1987	- 149	854	705	- 1 589	2 228	639	2 369	- 1 314	631	1 768	2 399
1988	9	1 011	1 020	- 2 101	2 635	534	1 901	- 1 901	- 191	1 745	1 554
1989	86	989	1 075	- 2 263	2 512	249	1 743	- 1 743	- 434	1 758	1 324
1990	77	1 025	1 102	- 1 979	3 609	1 630	1 310	- 1 310	- 592	3 324	2 732

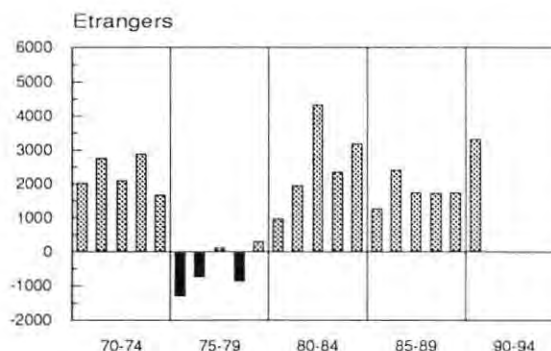
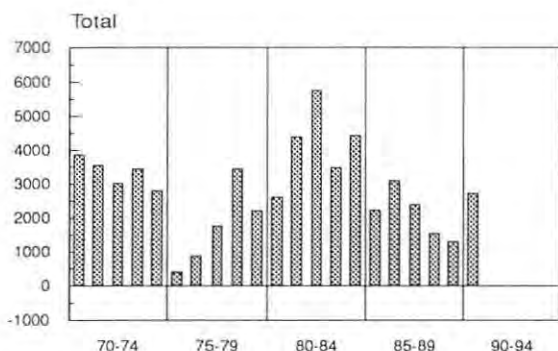
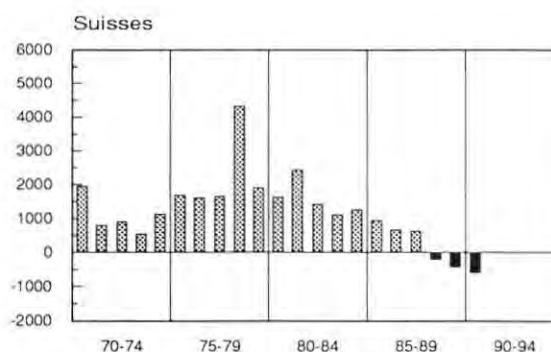
1) Gain naturel = naissances - décès;
 gain migratoire = immigrants - émigrants;
 gain total = gain naturel + gain migratoire.

2) Y compris, pour les années 1984 à 1988, les corrections résultant du changement de méthode d'élaboration de la statistique de la population du canton au 1er janvier 1989.

Graphique 1.a

Variation de la population selon l'origine

Gain annuel



1. Population résidante (suite)

Mouvement migratoire (sans saisonniers)

1990 Les mouvements migratoires pèsent d'un poids particulier sur l'évolution de la population du canton et ils peuvent connaître de brusques variations.

1990 se singularise par un nouvel afflux de population étrangère + 3 589. Mais si l'on examine de manière plus détaillée ce résultat, il apparaît que ce gain est à mettre en rapport avec les changements de permis A (saisonniers) en permis B (séjour). En effet, l'autorisation de séjour (permis B) permet le regroupement familial et joue donc le rôle de multiplicateur des mouvements migratoires étrangers. Nous pouvons donc constater, d'une part, que le gain total étranger de 3 589 est composé de 1 371 transformations de permis et, d'autre part, que plus du 60 % (2 244) du solde positif étranger est formé, à l'origine, de personnes inactives professionnellement, soit, vraisemblablement, de femmes et d'enfants.

Quant à la population suisse, il faut noter une constante remarquable, tant de la part des actifs (- 653) que des inactifs (- 1 326), à s'affaiblir en quittant le canton.

1991 *Les migrations suisses et étrangères du canton semblent poursuivre et confirmer des tendances apparues depuis bientôt cinq ans. Ces orientations reposent elles-mêmes sur des conditions économiques et de logement complexes. Sans évolutions rapides et profondes dans ces deux domaines, il est probable que ces tendances se prolongeront.*

Sont présentés ici les mouvements migratoires du canton **sans saisonniers**. Ces résultats ne peuvent donc être comparés sans autre avec ceux des pages précédentes. D'autre part, conséquence d'un changement de méthode de calcul, l'année 1989 marque une rupture avec les années antérieures. Les chiffres de 1989 et 1990 se singularisent principalement par une réduction du **gain migratoire étranger**, qui, contrairement aux années antérieures, est amputé des transformations de permis A (saisonnier) en B (annuel). En effet, avec l'ancien mode de calcul, le passage de permis A en permis B en cours d'année s'effectuait à travers un mouvement migratoire (départ d'un permis A; arrivée d'un permis B), alors qu'avec la nouvelle statistique (dès janvier 1989) cette opération s'effectue automatiquement à la date de transformation, sans création d'un double mouvement migratoire.

Tableau 1.3

Canton de Genève

Mouvement migratoire selon l'origine (sans saisonniers)

	Suisse			Etrangers				Gain total
	Immigrés	Emigrés	Gain	Immigrés	Emigrés	Transformations de permis ¹⁾	Gain ²⁾	
1985	6 817	8 091	- 1 274	12 591	10 434	...	2 157	883
1986	6 407	8 432	- 2 025	12 790	9 459	...	3 331	1 306
1987	6 672	8 261	- 1 589	11 593	9 365	...	2 228	639
1988	6 561	8 662	- 2 101	12 332	9 697	...	2 635	534
1989	7 105	9 368	- 2 263	12 597	11 503	1 384	2 478	215
1990	6 797	8 776	- 1 979	12 811	10 593	1 371	3 589	1 610

1) Transformations de permis saisonnier en permis B en cours de séjour (enregistrées sous "immigrés" jusqu'en 1988).

2) Immigrés - émigrés + transformations de permis.

Tableau 1.4

Canton de Genève

Gain migratoire selon l'origine et l'activité (sans saisonniers)

	Suisse		Etrangers			Total	
	Inactifs	Actifs	Inactifs	Actifs	Transformations de permis ¹⁾	Inactifs	Actifs ²⁾
1985	- 178	- 1 096	1 343	814	...	1 165	- 282
1986	- 366	- 1 659	1 708	1 623	...	1 342	- 36
1987	- 170	- 1 419	1 348	880	...	1 178	- 539
1988	- 547	- 1 554	1 603	1 032	...	1 056	- 522
1989	- 710	- 1 553	1 549	- 455	1 384	839	- 624
1990	- 653	- 1 326	2 244	- 26	1 371	1 591	19

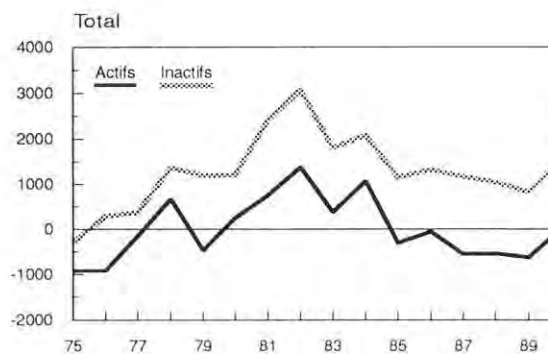
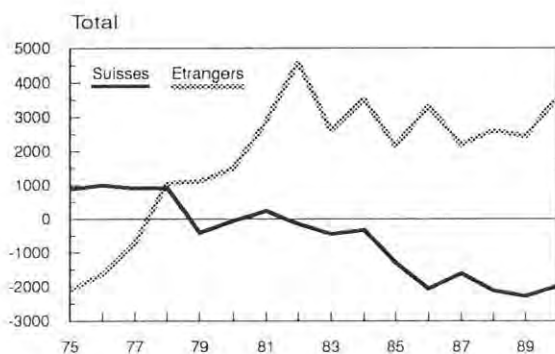
1) Transformations de permis saisonnier en permis B en cours de séjour (enregistrées sous "actifs" jusqu'en 1988).

2) Y compris les transformations de permis.

Graphique 1.b

Gain migratoire selon l'activité ou l'origine

Tableau 3



2. Emploi

La dernière enquête exhaustive de l'emploi, le **recensement fédéral des entreprises** qui a lieu tous les dix ans, date de 1985. A cette date on comptait au total 243 773 emplois dans le canton. Les résultats sont indiqués dans le tableau 2.1. En 1991 sera exécuté dans toute la Suisse, pour la première fois, un **mini-recensement des entreprises** qui nous fournira le nombre d'emplois par activité économique au niveau des cantons et des communes. Ce mini-recensement sera effectué tous les trois ans environ. Il apportera une amélioration sensible de la connaissance sur l'évolution de l'emploi.

En absence d'une véritable statistique annuelle de l'emploi, les seules indications sont fournies par l'**indice de l'emploi**, publié chaque trimestre par l'Office fédéral de la statistique. Disponible au niveau des cantons, cet indice indique les variations relatives de l'emploi telles qu'elles sont relevées auprès des établissements participant à l'enquête. L'indice de l'emploi est actuellement en révision, car il comporte certains défauts. Ainsi, il semble qu'il a tendance à sous-estimer la création de nouveaux emplois et que la représentativité n'est pas assurée pour toutes les branches économiques. Il faut donc l'interpréter avec une certaine prudence.

- 1990 A la fin du troisième trimestre, l'**indice de l'emploi**, qui recouvre principalement les secteurs secondaire et tertiaire, est à 105,9 points (septembre 1985 = 100) dans le canton de Genève, ce qui correspond à une augmentation annuelle de l'emploi de 1,3 %. Dans le secteur secondaire (industrie et bâtiment), on observe un recul de 1,7 %, diminution relativement importante étant donné qu'au niveau de la Suisse, ce secteur enregistre une augmentation de 1,0 % durant la même période. Le secteur tertiaire, par contre, connaît une augmentation annuelle de 1,6 % (Suisse: 1,4 %).

Globalement, l'augmentation annuelle de l'indice de l'emploi genevois, à la fin du troisième trimestre, est identique à la moyenne suisse (+ 1,3 %). Les cantons se trouvant nettement au-dessous de cette moyenne sont Appenzell Rhodes-Intérieures (- 1,2 %), Glaris (+ 0,2 %), Schaffhouse (+ 0,3 %) et Schwytz (+ 0,4 %). Les cantons dont l'indice indique une forte croissance de l'emploi sont le Jura (+ 4,3 %), Neuchâtel (+ 3,6 %) et Lucerne (+ 2,9 %). Cependant, si l'on tient compte du quatrième trimestre, l'évolution de l'indice genevois est moins positive et l'augmentation annuelle n'atteint que 0,6 % (Suisse : 1,2 %). L'indice recule en effet de 2,0 % à Genève au cours du dernier trimestre de l'année, baisse qui s'explique par l'évolution typiquement saisonnière de la construction, mais qui se manifeste également dans le secteur tertiaire où le recul est de 0,8 %.

- 1991 *On peut s'attendre à un ralentissement de la croissance de l'emploi. Dans quelques secteurs, comme par exemple la construction, l'emploi risque de régresser encore. La Commission pour les questions conjoncturelles estime par ailleurs qu'en Suisse, le manque de main-d'oeuvre très qualifiée, qui s'est manifesté de manière aiguë ces dernières années, devrait diminuer.*

Tableau 2.1

Canton de Genève

Personnes occupées selon l'activité économique¹⁾

	Nombres absolus			Répartition en pour cent		Variation 1975-85
	1975	1982	1985	1975	1985	
Secteur primaire	3 763	4 037	4 348	1,9	1,8	585
Secteur secondaire	51 945	49 010	49 894	25,6	20,5	- 2 051
Economie énergétique	1 480	1 363	1 380	0,7	0,6	- 100
Industrie, arts et métiers	33 783	31 171	29 066	16,7	11,9	- 4 717
Bâtiment et génie civil	16 682	16 476	19 448	8,2	8,0	2 766
Secteur tertiaire	147 073	171 546	189 531	72,5	77,7	42 458
Commerce, hôtellerie, réparation	48 603	54 193	58 389	24,0	24,0	9 786
Transports et communications	12 119	13 101	14 424	6,0	5,9	2 305
Banques, assurances, affaires immobilières, agences-conseils	31 581	41 523	45 708	15,6	18,7	14 127
Autres services (publics et privés) ²⁾	32 360	37 227	42 738	15,9	17,5	10 378
Administrations publiques au sens étroit du terme, assurances sociales	7 077	7 703	9 700	3,5	4,0	2 623
Organisations intergouvernementales et représentations diplomatiques ³⁾	15 333	17 799	18 572	7,5	7,6	3 239
Total	202 781	224 593	243 773	100,0	100,0	40 992

1) Total des emplois à plein temps et à temps partiel.

2) En particulier : enseignement, services de santé, voirie, oeuvres sociales, organismes de défense d'intérêts, culture, sports et divertissements.

3) En 1975, non compris les consulats.

Source : RFE 75 et 85, enquête cantonale de 1982

Tableau 2.2

Canton de Genève - Suisse

Indices genevois et suisse de l'emploi (3e trimestre 1985 = 100)

	Total		Secteur secondaire		Secteur tertiaire	
	Indice	Variation annuelle en %	Indice	Variation annuelle en %	Indice	Variation annuelle en %
Genève						
3e trim. 1987	101,7	1,2	101,3	- 1,0	101,9	2,0
3e trim. 1988	103,2	1,5	103,1	1,7	103,3	1,4
3e trim. 1989	104,6	1,4	102,6	- 0,5	105,6	2,2
3e trim. 1990	105,9	1,3	100,8	- 1,7	107,3	1,6
Suisse						
3e trim. 1987	102,5	1,4	101,2	- 0,0	103,4	2,4
3e trim. 1988	103,7	1,1	101,8	0,6	105,0	1,5
3e trim. 1989	105,1	1,4	103,1	1,2	106,5	1,5
3e trim. 1990	106,4	1,3	104,2	1,0	108,0	1,4

Source : Office fédéral de la statistique

2. Emploi (suite)

1990 Main-d'oeuvre étrangère

En août 1990, l'effectif de la main-d'oeuvre étrangère occupée dans le canton a dépassé pour la première fois la barre des 120 000 (122 870). La croissance annuelle (+ 4 576 par rapport à août 1989) est la plus forte qui ait été enregistrée depuis la crise économique du milieu des années septante ; le nombre de travailleurs étrangers avait alors reculé de 101 000 (août 1973) à 86 000 (août 1977). Pour les cinq dernières années (1985-1990), l'augmentation s'élève à environ 3700 unités par an.

Forte croissance des travailleurs étrangers titulaires d'un permis d'établissement

La croissance de l'emploi s'est très inégalement répartie entre les différentes catégories de détenteurs de permis. Alors que les étrangers "sous contrôle" voient leur effectif diminuer de 90 au total – les gains de travailleurs frontaliers (+ 1 639) ne compensant pas les pertes de travailleurs saisonniers ou à l'année (- 1 729) –, celui des étrangers au bénéfice d'un permis d'établissement croît très fortement (+ 4 493). La répartition de la main-d'oeuvre étrangère s'est donc sensiblement modifiée d'une année à l'autre : on compte en effet 42,4 % de travailleurs avec permis d'établissement (40,3 % en 1989), 25,9 % de frontaliers (25,5 %), 14,4 % d'"annuels" (16,0 %), 11,5 % de fonctionnaires internationaux (11,8 %) et 5,8 % de saisonniers (6,4 %).

Les Portugais plus nombreux que les Espagnols¹

La croissance de l'effectif des travailleurs portugais s'est poursuivie au cours des douze derniers mois (+ 1 756 ou + 11,9 %) et à fin août 1990 leur nombre dépasse celui des Espagnols (16 556 contre 15 555). Après s'être fixé à plus de 16 500 en 1987, l'effectif de ces derniers diminue régulièrement, la baisse se situant à 440 l'an passé. Relevons encore un léger recul du nombre d'Italiens (- 93 en un an) alors que celui des Français maintient sa progression (+ 1 881 ou + 4,7 %). Enfin, des pays balkaniques (Yougoslavie, Grèce et Turquie) sont originaires au total 2 488 personnes (2 134 en 1989). La répartition pour les principales nationalités est la suivante : 38,4 % de Français, 15,9 % d'Italiens, 15,2 % de Portugais et 14,3 % d'Espagnols.

Près d'un million de travailleurs étrangers en Suisse¹

En Suisse, il faut remonter au début des années soixante pour observer une croissance supérieure à celle de l'an passé (+ 50 845 travailleurs d'août 1989 à août 1990). Leur effectif s'élève à près d'un million : 954 940 dont 18,9 % de frontaliers (180 606) et 12,7 % de saisonniers (121 704).

Plusieurs cantons enregistrent des taux de croissance supérieurs à 10 % (moyenne suisse : + 5,6 %) : le Jura (20,4 %), Neuchâtel (12,0 %), Fribourg (11,3 %), Bâle-Campagne (11,0 %) et Argovie (10,7 %). Genève a le plus faible taux de progression des cantons romands (4,2 %) derrière Vaud (5,1 %) et le Valais (6,3 %).

1991 Voir page 16.

1. Fonctionnaires internationaux non compris.

Tableau 2.3

Canton de Genève

Main-d'oeuvre étrangère selon le type de permis

	Type de permis					Totaux		
	Etablis- sement	Annuel	Exempt	Saisonnier	Frontalier	Total général	Total sans exempt	Sous contrôle ¹⁾
Effectif en août								
1985	45 362	13 945	13 221	7 580	24 442	104 550	91 329	45 967
1986	46 355	15 163	13 352	7 980	25 556	108 406	95 054	48 699
1987	46 775	16 857	13 549	7 634	27 376	112 191	98 642	51 867
1988	47 256	17 897	13 614	7 687	28 977	115 431	101 817	54 561
1989	47 666	18 984	13 979	7 511	30 154	118 294	104 315	56 649
1990	52 159	17 634	14 152	7 132	31 793	122 870	108 718	56 559
Variation								
1984-85	698	891	395	276	778	3 038	2 643	1 945
1985-86	993	1 218	131	400	1 114	3 856	3 725	2 732
1986-87	420	1 694	197	- 346	1 820	3 785	3 588	3 168
1987-88	481	1 040	65	53	1 601	3 240	3 175	2 694
1988-89	410	1 087	365	- 176	1 177	2 863	2 498	2 088
1989-90	4 493	- 1 350	173	- 379	1 639	4 576	4 403	- 90

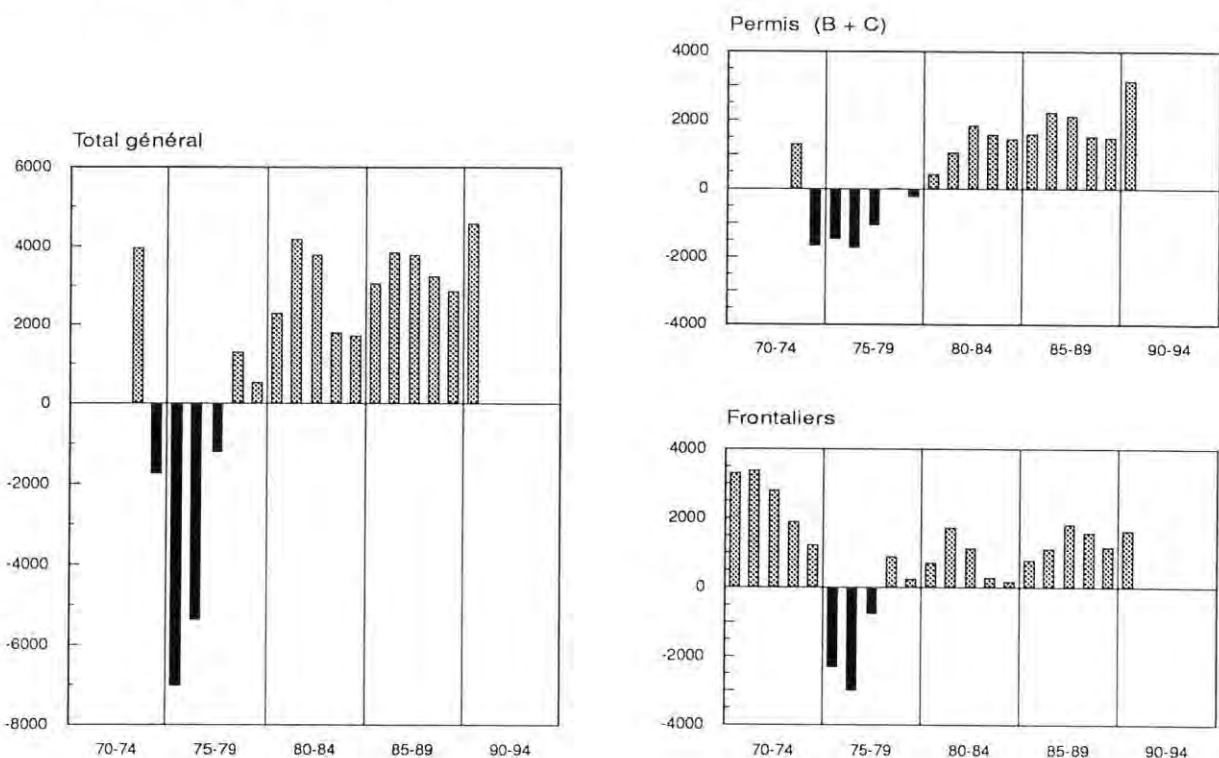
1) Travailleurs étrangers sous contrôle : détenteurs de permis annuels, saisonniers et frontaliers.

Source : Office fédéral des étrangers, à l'exception des exempts dont le nombre est tiré de l'enquête annuelle du SCS auprès des Organisations internationales gouvernementales et de la statistique progressive des missions permanentes tenue par le SCS.

Graphique 2

Main-d'oeuvre étrangère selon le type de permis

Variations annuelles, chiffres en août



3. Marché du travail

1990 Le marché du travail a connu un revirement quelque peu surprenant au cours de l'année. Si, depuis 1987, le nombre des offres d'emploi dépassait celui des chômeurs, dès le mois d'août 1990 cette situation s'est inversée avec un taux de chômage en forte augmentation et un recul du nombre d'offres d'emploi. Cette évolution négative s'est accentuée durant le quatrième trimestre.

Le nombre de **chômeurs** est resté quasiment stable jusqu'en juillet, se chiffrant à un peu plus de 2100 au total, ce qui correspond à un taux de chômage de 1,2 % (rapporté à la population active de 1980). Dès le mois d'août, le taux s'est accru progressivement pour atteindre 2,2 % à fin décembre. La moyenne annuelle s'établit à 1,4 %, avec un total de 2 507 chômeurs (dont 108 partiellement sans emploi). Par rapport à 1989, cela représente une augmentation de 34,8 %. Cette hausse est exceptionnelle, mais rappelons tout de même qu'en 1989, le chômage avait atteint un niveau assez bas. Pour l'ensemble de la Suisse, la moyenne annuelle du taux de chômage s'élève à 0,6 %, comme en 1989. Relativement stable jusqu'en septembre, le chômage s'est accru cependant là aussi au cours du dernier trimestre pour atteindre un taux de 0,8 % à fin décembre. A noter que Genève se distingue des autres cantons par une progression singulière de son taux de chômage, mais le Tessin reste le canton le plus touché en 1990, avec un taux moyen de 1,9 %.

L'évolution du nombre des **offres d'emploi** confirme les modifications du marché de l'emploi mises en évidence par la courbe du chômage. Trouvant son maximum au mois de mars, le nombre d'offres diminue sensiblement et cela surtout durant le dernier trimestre de l'année. Le niveau le plus bas est enregistré en décembre, avec 1 242 offres d'emploi. La moyenne annuelle s'élève à 2 274 (dont 126 offres à temps partiel), ce qui correspond à un recul de 24,2 % par rapport à la moyenne de 1989.

En ce qui concerne les **réductions d'horaire pour motif économique**, on observe également une recrudescence au cours des trois derniers mois de l'année. 78 travailleurs sont touchés en moyenne durant l'année, totalisant presque 100 000 heures chômées, chiffres beaucoup plus élevés qu'en 1989 où ces réductions d'horaire étaient à un niveau exceptionnellement bas. Les branches les plus touchées sont d'abord le bâtiment et le génie civil, ensuite les transports et communications, puis l'horlogerie et la bijouterie.

Les **pertes de travail pour cause d'intempéries**, enfin, ont également connu une augmentation, avec 76 000 heures chômées au total et 291 travailleurs concernés en moyenne. Distribuées tout au long de l'année, à l'exception des mois de janvier, août et septembre, ces pertes sont à attribuer surtout à l'horticulture et au bâtiment. Cette dernière branche a totalisé pas moins de 30 000 heures chômées uniquement au mois de décembre.

1991 *Etant donné que plusieurs éléments rendent actuellement l'évolution de la conjoncture particulièrement difficile à prévoir, il semble hasardeux d'avancer des pronostics. Cependant, il n'est pas à exclure que l'année 1990 ait marqué le début de modifications importantes sur le marché du travail et que le taux de chômage ne reculera pas rapidement. Dans certaines branches, il est possible qu'on assistera encore à des licenciements.*

Tableau 3.1

Canton de Genève

Marché du travail

	1985	1986	1987	1988	1989	1990
• Situation à fin décembre						
Chômeurs, total	1 946	2 078	2 050	1 749	2 011	4 009
Sans emploi	1 853	2 015	1 961	1 596	1 927	3 843
Partiellement sans emploi	93	63	89	153	84	166
Taux de chômage, en % ¹⁾						
Genève	1,1	1,2	1,1	1,0	1,1	2,2
Suisse	1,0	0,9	0,8	0,7	0,6	0,8
Offres d'emploi, total						
A plein temps	1 344	1 584	2 021	2 101	2 407	1 171
A temps partiel	270	337	404	372	112	71
• Moyennes annuelles						
Chômeurs, total	2 089	1 858	2 080	1 924	1 860	2 507
Sans emploi	1 996	1 781	1 996	1 794	1 704	2 399
Partiellement sans emploi	93	77	84	130	156	108
Taux de chômage en % ¹⁾						
Genève	1,2	1,0	1,2	1,1	1,0	1,4
Suisse	1,0	0,8	0,8	0,7	0,6	0,6
Offres d'emploi, total						
A plein temps	1 401	1 628	1 907	2 117	2 868	2 149
A temps partiel	321	351	405	423	130	126
Réduction de l'horaire de travail						
Travailleurs touchés	9	22	293	571	6	78
Heures chômées (en milliers) ²⁾	7	19	229	461	6	100
Pertes de travail pour cause d'intempéries						
Travailleurs touchés	381	256	274	120	79	291
Heures chômées (en milliers) ²⁾	283	99	144	17	9	76

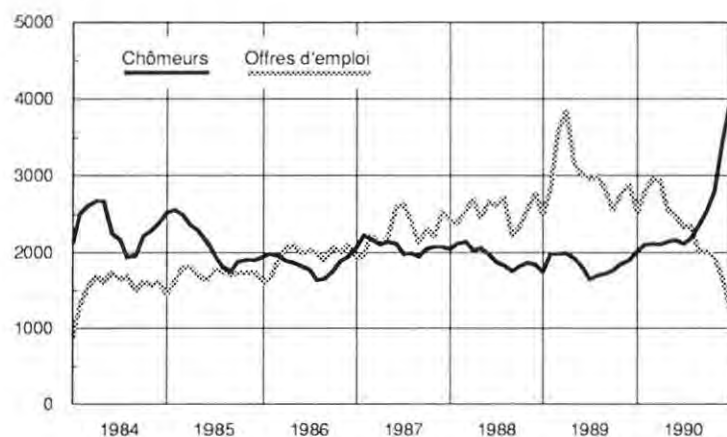
1) Somme des chômeurs complets et partiellement sans emploi, en pour-cent de la population active selon le recensement fédéral de la population de 1980. 2) Total annuel.

Source : OFIAMT et Office cantonal de l'emploi

Graphique 3

Marché du travail

Situation en fin de mois



3. Marché du travail (suite)

Chômeurs et offres d'emploi

1990 Les caractéristiques des chômeurs ne se sont pas beaucoup modifiées par rapport à l'année précédente. Parmi les chômeurs complets, on compte en moyenne 39,4 % de femmes et 44,7 % d'étrangers, proportions qui n'ont presque pas varié au cours des dernières années.

En examinant la **durée du chômage** (plus précisément: la durée de la recherche d'emploi jusqu'au jour du relevé), on constate que 24 % des personnes au chômage le sont depuis moins d'un mois, 32,9 % depuis un à trois mois, 23,3 % entre trois et six mois, 16,8 % entre 6 mois et une année et 3,0 % depuis plus d'une année. Cette répartition de la durée du chômage ne diffère que très peu de celle observée l'année précédente.

Quant à l'**âge des chômeurs**, on constate un léger rajeunissement par rapport à l'année 1989. Si seulement 0,8 % des personnes inscrites au chômage ont moins de 20 ans, 24,8 % - donc presque un chômeur sur quatre - ont entre 20 et 29 ans. 30,7 % ont entre 30 et 39 ans, 22,1 % entre 40 et 49 ans et 21,7 % ont 50 ans ou plus. Plus la durée du chômage augmente, plus la proportion des personnes relativement âgées est élevée. Ainsi, parmi les chômeurs sans travail depuis au moins un an, on compte environ 50 % de personnes âgées de 50 ans ou plus. Chez les chômeurs inscrits au chômage depuis moins de deux mois, cette même proportion n'est que de 15 %.

En ce qui concerne les **professions des chômeurs**, le groupe de loin le plus important est formé par les professions de bureau qui englobent 26,9 % des personnes en quête d'un emploi. Viennent ensuite les professions de l'hôtellerie et de la vente avec, dans chaque cas, un peu plus de 9 % du total des chômeurs. Au cours de la deuxième moitié de l'année, on constate de fortes augmentations dans les professions du bâtiment, de l'industrie des métaux et machines, dans les professions en rapport avec la peinture ainsi que chez les techniciens. Les **offres d'emploi** sont les plus nombreuses dans les professions de l'hôtellerie, de bureau, de la métallurgie et des machines. En moyenne, 76 % des offres s'adressent à des personnes qualifiées. Rappelons que les données concernant les offres d'emploi n'englobent que les offres annoncées auprès de l'Office de l'emploi.

L'augmentation considérable du nombre de chômeurs durant la deuxième moitié de l'année concerne un grand nombre de **branches économiques**. Quelques branches cependant semblent davantage touchées que d'autres comme par exemple le bâtiment et le génie civil, l'hôtellerie et la restauration, les transports et communications et surtout les services commerciaux (conseils techniques et juridiques, agences de publicité etc.) et informatiques.

1991 Voir page 20.

Tableau 3.2

Canton de Genève

Chômeurs complets selon le sexe ou l'origine

Moyennes annuelles

	Total	Sexe		Origine	
		Hommes	Femmes	Suisses	Etrangers
1985	1 996	1 309	687	1 100	896
1986	1 781	994	787	994	787
1987	1 996	1 218	778	1 086	910
1988	1 794	1 080	714	964	830
1989	1 704	1 014	690	937	767
1990	2 399	1 453	946	1 326	1 073

Chômeurs¹⁾ selon la durée du chômage et le groupe d'âges, en 1990

Moyennes annuelles

Groupe d'âges	Durée en mois						Total
	0-1	> 1-2	> 2-3	> 3-6	> 6-12	> 12	
Moins de 20 ans	8	6	3	2	-	-	19
20-29 ans	190	152	90	125	61	5	622
30-39 ans	189	157	105	187	119	13	769
40-49 ans	124	101	73	135	101	19	554
50 ans ou plus	91	78	60	134	141	39	543
Total	602	494	330	583	422	76	2 507

1) Chômeurs sans emploi et partiellement sans emploi.

Offres d'emploi¹⁾ et chômeurs²⁾ selon la profession, en 1990

Moyennes annuelles

	Offres d'emploi		Chômeurs		
	Total	dont personnel	Hommes	Femmes	Total
		qualifié			
Production végétale et animale	29	23	21	2	22
Arts graphiques	13	11	25	6	30
Métallurgie, machines	274	249	130	10	140
Horlogerie, bijouterie	25	21	3	3	6
Bâtiment et génie civil	108	88	80	-	80
Autres ouvriers de la production	186	152	85	34	119
Professions techniques	172	170	104	16	121
Bureau, administration	283	242	266	409	675
Vente	177	123	131	103	234
Transports et communications	69	48	119	37	156
Hôtellerie, service de maison	477	264	121	112	233
Hygiène, nettoyage	108	63	47	46	93
Droit, sûreté, maintien de l'ordre	6	3	25	6	31
Soins médicaux	170	139	14	54	68
Professions scientifiques et artistiques	80	77	106	79	185
Enseignement, assistance sociale	54	48	31	50	81
Autres professions	46	9	164	68	232
Total	2 274	1 729	1 471	1 036	2 507

1) A plein temps et à temps partiel.

2) Chômeurs sans emploi et partiellement sans emploi.

4. Agriculture (rapport rédigé par le Service de l'agriculture)

1990 L'année 1990 a été dans son ensemble une bonne année agricole, mais surtout une très bonne année viticole. Elle s'est caractérisée sur le plan météorologique par une période très sèche et chaude durant l'été.

Viticulture

L'hiver 1989-1990 a été à nouveau très doux. Le débourrement de la vigne a eu lieu aux environs du 25 mars, soit avec trois semaines d'avance. Le mois d'avril étant légèrement plus froid que la norme, la vigne se développe relativement lentement mais elle conserve une bonne avance. Aucun dégât de gel n'a été relevé. Pour la première fois depuis longtemps, on a pu observer un départ de la floraison des gamays à fin mai. Mais le climat s'est dégradé au début du mois de juin, ce qui a bloqué la floraison de ce cépage (de fin mai au 20 juin). Le chasselas a fleuri entre le 17 et le 27 juin sous les meilleures auspices. Un certain millerandage¹ a été constaté principalement sur les gamays. L'influence sur le volume de récolte fut très importante. La vigne a connu tout au long de la saison un développement accéléré, toutefois freiné par la sécheresse de fin de saison (août-septembre).

Les vendanges de moûts ont commencé le 10 septembre déjà et se sont déroulées jusqu'au 18 octobre. Elles ont permis l'encavage de :

14 752 mille litres de moût, dont
8 086 mille litres de Chasselas et
4 696 mille litres de Gamay

Les 14 périmètres d'Appellations d'Origine Contrôlée (AOC) agréés ont produit 981 000 kilos de raisins de 11 cépages différents. Le millésime 1990 s'inscrit parmi les meilleurs du siècle.

Céréales panifiables et fourragères

Les rendements des céréales panifiables ont été légèrement inférieurs à la moyenne suisse. Les blés ont souffert de la sécheresse. En revanche, l'orge a donné des rendements très élevés.

Cultures protéagineuses

Le pois protéagineux et le soja ont subi les effets de la sécheresse dans les parcelles non irriguées. Les rendements sont inférieurs à la moyenne nationale.

Colza

Les surfaces semencées en colza représentent 1 229 ha, soit 30 ha de moins que le contingent cantonal (1 260 ha). La culture n'a pas pu être mise en place dans de bonnes conditions en août 1989 en raison de la sécheresse.

Cultures fruitières

Des orages locaux dévastateurs ont affecté les vergers durant l'année 1990. La récolte de pommes a notamment été affectée. Une grande partie des fruits a dû être acheminée vers les cidreries. Sur le plan phytosanitaire et physiologique, l'année 1990 n'a pas causé trop de problèmes aux arboriculteurs.

Cultures maraîchères

Les conditions météorologiques ont été favorables à la culture maraîchère. Dans certains cas isolés, la sécheresse a nécessité l'apport d'eau par irrigation. Les surfaces sont restées stables et le marché a été régulièrement approvisionné.

Elevage

La production de viande de boeuf, en excédent dans le pays, a eu une forte influence négative sur le marché des animaux destinés à la boucherie. Les prix sont très bas pour les producteurs et éleveurs de bovins. Les abattoirs de Genève ont été fermés définitivement le 31 décembre 1990.

1. Avortement partiel ou développement incomplet d'une partie des grains du raisin.

Tableau 4

Canton de Genève

Principales productions de l'agriculture genevoise

4.1 Surface et production des vignes

	Surface (ha) ¹⁾				Production (hectolitres)			
	Vignes européennes		Hybrides, producteurs directs	Total	Vignes européennes		Hybrides, producteurs directs	Total
	Crus rouges	Crus blancs			Crus rouges	Crus blancs		
1985	529,0	850,0	4,0	1 383,0	52 743	94 861	274	147 879
1986	570,5	869,5	2,0	1 442,0	46 592	78 424	122	125 138
1987	575,0	870,0	2,0	1 447,0	53 174	97 667	196	151 037
1988	585,5	860,5	2,0	1 448,0	66 455	82 077	213	148 745
1989	620,0	847,0	2,0	1 469,0	64 104	107 484	292	171 880
1990	632,5	840,0	1,5	1 474,0	51 658	95 686	181	147 525

1) Y compris les vignes cultivées en France (130 ha).

4.2 Valeur de la vendange (en milliers de F)

	Vignes européennes		Hybrides, producteurs directs	Total
	Crus rouges	Crus blancs		
1985	20 042	33 675	76	53 793
1986	17 705	27 840	34	45 579
1987	20 109	33 665	55	53 829
1988	25 253	29 137	59	54 449
1989	24 360	38 156	82	62 598
1990	19 630	33 968	50	53 648

4.3 Surface de céréales panifiables et livraisons de céréales panifiables à la Confédération

	Surface (ares)			Livraisons (quintaux)			Valeur de la livraison (1 000 F)
	Froment	Seigle	Total	Froment	Seigle	Total	
1985	402 503	6 696	409 199	216 738	3 013	219 751	23 290
1986	341 042	6 813	347 855	170 521	2 725	173 246	18 421
1987	323 514	7 132	330 646	196 373	3 923	200 296	21 079
1988	324 630	9 630	334 260	178 547	4 815	183 362	19 384
1989 ^r	352 536	8 080	360 616	197 420	4 040	201 460	21 146
1990	196 300	4 800	201 000	19 000

4.4 Surface et récolte de colza

	Producteurs	Surface (ha)	Récolte	
			Quintaux	1 000 F
1985	271	1 200	36 200	7 570
1986	275	1 220	30 617	6 360
1987	281	1 260	40 574	8 317
1988	284	1 260	35 040	7 183
1989	271	1 260	35 200	7 200
1990	264	1 229	31 210	6 416

Source : Service de l'agriculture (Genève)

5. Energie

1990 La faible augmentation relative (+ 0,8 %) du total des fournitures énergétiques du canton résulte de mouvements contraires : les exceptionnelles conditions climatiques de l'hiver passé ont déprimé la demande de combustible, alors que les bonnes performances économiques ont induit un mouvement opposé des autres agents énergétiques.

Electricité

La hausse de 3 % enregistrée sur la période juillet 1989 - juin 1990 se rapproche de la moyenne suisse (2,5 %); elle est plus faible que celle du début de la décennie, où le taux annuel moyen dépassait les 4 %. Il est possible que la vitesse de croissance de la demande d'électricité diminue quelque peu à l'avenir.

La part des ménages à la consommation représente moins d'un quart, les activités économiques utilisent 59 %, le reste échoit à des usages collectifs (éclairage des allées, des rues, ascenseurs) et aux pertes du réseau.

Combustibles

La consommation de **gaz** croît malgré les conditions climatiques. De fait, le total des puissances des chaufferies au gaz a augmenté de 4 % entre décembre 1988 et décembre 1989. La presque totalité de ce gaz est destinée au chauffage des locaux puisque la part de la consommation ménagère n'excède pas 6 % de l'énergie vendue.

Les chiffres du **mazout** accusent une baisse pour la quatrième année consécutive. Contrairement aux données du gaz et de l'électricité, qui reflètent la consommation réelle pendant la période, celles du mazout couvrent les ventes. Entre ventes et consommation, se place la politique de stockage ou déstockage de produits pétroliers par les utilisateurs finals. Néanmoins, la persistance de chiffres négatifs permet de penser que le gaz a pris quelques parts de marché aux combustibles liquides. Ceci vaut tant pour le chauffage des locaux que pour certains usages industriels, où les nouvelles normes fédérales sur les émissions gazeuses limitent fortement l'utilisation de mazout de qualité industrielle.

La disparition progressive des **combustibles solides** est liée au rythme de transformation des anciennes chaufferies au charbon. Il subsistera un reliquat destiné aux divers fours à bois (pizzeria, boulangeries) et à quelques expériences de chauffage au moyen d'énergies renouvelables.

En considérant l'ensemble des **agents énergétiques destinés au chauffage** - mazout, gaz et combustibles solides, mais sans les installations électriques - on constate que les ventes ont augmenté d'environ 1,5 % par rapport à celles de la saison précédente. Ces chiffres sont établis en tenant compte de l'influence des facteurs climatiques (nombre annuel de degrés-jours)¹. En comparant la moyenne des trois dernières saisons (1987-1990) avec celle des trois saisons antérieures (1984-1987), en données corrigées des facteurs climatiques on enregistre une diminution de la consommation de 4,6 %. Cette baisse est d'autant plus intéressante qu'elle s'est produite pendant une période où les prix du pétrole sur les marchés internationaux étaient relativement bas et n'incitaient pas aux économies, alors que le canton connaissait une expansion de son économie, de sa population et du parc immobilier.

Carburants

Genève aime ses voitures : + 2,0 % de véhicules de juin 1988 à juin 1989. On dénombre 1,2 véhicules automobiles par logement (sans les deux roues). A titre de comparaison, il n'y a que 0,4 enfant mineur par logement. L'augmentation de plus de 15 millions de litres des ventes de carburant en une année a permis à 380 000 véhicules de faire un plein de 40 litres.

1. La correction consiste à multiplier les ventes de combustibles par un facteur f défini comme suit :
 $f = 1/3 + 2/3 (DJ_{réf.}/DJ_{saison})$ où $DJ_{réf.} = 3061$ (référence SIA 381/3, 1982) et DJ_{saison} est la somme des degrés-jours de septembre à mai. Par convention, on n'inclut pas les mois de juin, juillet et août.

Tableau 5

Canton de Genève

Fourniture d'énergie pour les périodes de juillet à juin

	Electricité	Gaz	Combustibles solides	Combustibles liquides	Carburants	Total
Energie fournie (MWh)¹⁾						
1984-85	1 907 754	997 476	43 514	5 215 974	2 515 897	10 680 614
1985-86	2 003 913	1 078 614	39 899	5 560 908	2 522 043	11 205 377
1986-87	2 077 681	1 128 519	36 325	4 715 500	2 800 324	10 758 349
1987-88	2 156 885	1 100 057	27 297	4 365 937	2 733 681	10 383 857
1988-89	2 243 651	1 176 225	25 115	4 252 905	2 892 267	10 590 163
1989-90	2 310 011	1 197 813	19 669	4 122 498	3 026 136	10 676 126
Variation par rapport à la période précédente (%)						
1984-85	4,0	5,9	- 0,3	5,8	4,5	5,1
1985-86	5,0	8,1	- 8,3	6,6	0,2	4,9
1986-87	3,7	4,6	- 9,0	- 15,2	11,0	- 4,0
1987-88	3,8	- 2,5	- 24,9	- 7,4	- 2,4	- 3,5
1988-89	4,0	6,9	- 8,0	- 2,6	5,8	2,0
1989-90	3,0	1,8	- 21,7	- 3,1	4,6	0,8
Part de chaque agent à l'approvisionnement genevois (%)						
1984-85	17,9	9,3	0,4	48,8	23,6	100,0
1985-86	17,9	9,6	0,4	49,6	22,5	100,0
1986-87	19,3	10,5	0,3	43,8	26,0	100,0
1987-88	20,8	10,6	0,3	42,0	26,3	100,0
1988-89	21,2	11,1	0,2	40,2	27,3	100,0
1989-90	21,6	11,2	0,2	38,6	28,4	100,0

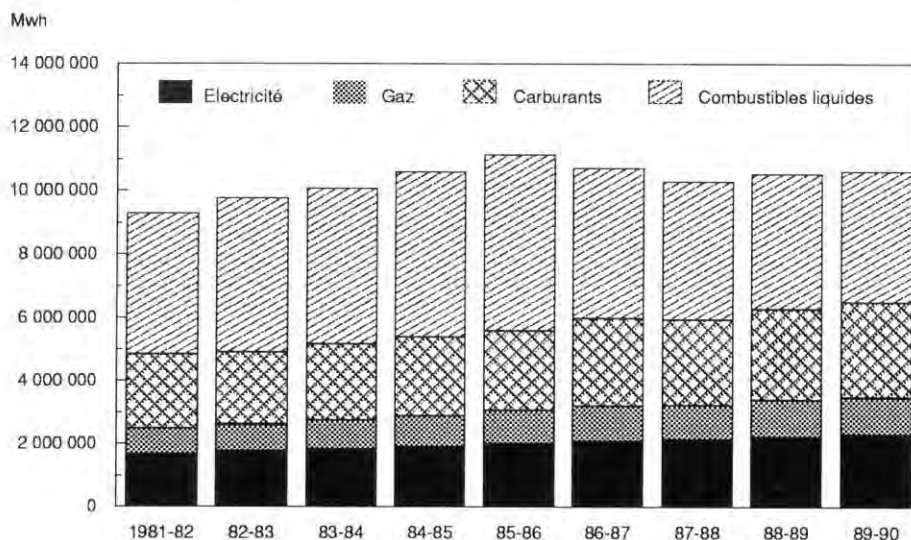
1) Les réseaux de distribution ne correspondent pas toujours au territoire du canton.

Sources : Services industriels de Genève et SCS

Graphique 5

Fourniture d'énergie dans le canton

Chiffres annuels, période de juillet à juin



6. Industrie

1990 Evolution dans l'ensemble de l'industrie

La marche des affaires dans l'industrie genevoise n'a cessé de ralentir au cours de 1990. La baisse de régime que l'on pouvait, en début d'année, attribuer en partie au très haut niveau atteint par l'indicateur synthétique en 1989, est devenue par la suite une réelle baisse de l'activité industrielle. En effet, une conjoncture économique moins favorable en Suisse et dans plusieurs autres pays développés (voir Economie suisse et contexte international) a déployé peu à peu ses effets sur l'industrie genevoise et plusieurs indicateurs se sont orientés à la baisse.

En regardant l'évolution sur 12 mois, on constate que les entrées de commandes ont continué d'augmenter pendant les huit premiers mois de l'année, mais moins fortement qu'auparavant. De même pour la production jusqu'en novembre. Ce fut ensuite le début de la baisse respectivement en septembre pour les entrées de commandes et en décembre pour la production, production qui décroissait pour la première fois depuis plusieurs années. A partir de septembre, les carnets de commandes des entreprises étaient également franchement trop peu chargés.

Après avoir progressé d'un trimestre à l'autre pendant deux ans, le bénéfice brut des entreprises a amorcé en 1990 le mouvement inverse à la suite du refroidissement conjoncturel. Les facteurs de production étaient encore intensivement utilisés en 1990. Le degré d'utilisation de la capacité technique des entreprises est resté relativement élevé tout au long de l'année et la capacité technique de production était jugée trop faible. Le manque de main-d'oeuvre – qualifiée – 32

a persisté pendant l'année : les entreprises recouraient toujours autant, sinon plus, qu'auparavant aux heures supplémentaires, dont la part dans le total du travail effectué a même atteint 2,4 % au deuxième trimestre. Cependant, l'effectif des personnes occupées était jugé globalement trop important par les entreprises dès le troisième trimestre.

Le tassement de l'activité industrielle et l'appréciation du franc suisse, issus partiellement de la politique monétaire restrictive de la Banque nationale suisse, ont tempéré la hausse des prix. Le rythme de progression des prix d'achat des matières premières et produits semi-finis s'est sensiblement tassé par rapport à l'année précédente, et les prix de vente se sont même inscrits à la baisse dès le deuxième trimestre.

Graphique 6

Indicateur synthétique de la marche des affaires dans l'industrie

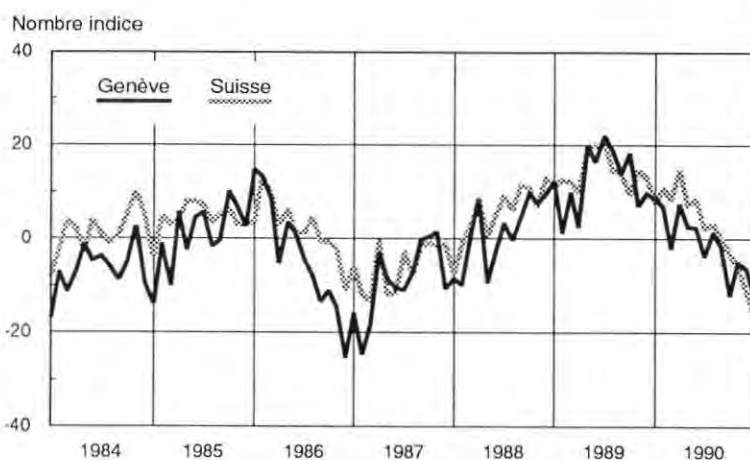


Tableau 6

Canton de Genève

Indicateur synthétique de la marche des affaires dans l'industrie

Référence :
 Situation satisfaisante 0
 très mauvaise - 100
 très bonne + 100

Moyennes trimestrielles de résultats mensuels

	Ensemble de l'industrie	Alimentation, boissons, tabacs	Arts gra- phiques	Bois ¹⁾	Chimie	Métallurgie	Machines et appareils	Horlogerie- bijouterie
1er trimestre 1985	- 2	- 4	17	- 20	9	24	- 24	19
2me	3	16	19	- 20	24	34	- 23	8
3me	3	4	21	- 17	43	36	- 30	3
4me	8	- 2	- 10	- 17	32	35	- 7	30
1er trimestre 1986	6	6	5	- 21	44	35	- 24	16
2me	0	2	- 12	- 53	28	7	- 14	7
3me	- 11	- 14	- 10	- 8	17	1	- 35	6
4me	- 19	5	- 10	- 1	- 32	- 20	- 35	3
1er trimestre 1987	- 15	1	3	- 12	- 12	- 19	- 37	- 3
2me	- 10	4	- 9	- 7	14	- 41	- 33	6
3me	- 3	- 8	0	1	21	- 31	- 14	5
4me	- 6	3	1	- 5	12	- 30	- 20	1
1er trimestre 1988	0	- 9	9	- 9	48	- 30	- 22	6
2me	- 3	- 13	13	- 12	49	18	- 44	14
3me	3	- 8	10	0	51	15	- 41	43
4me	10	0	2	- 10	49	19	- 30	62
1er trimestre 1989	5	- 22	13	- 19	54	10	- 30	47
2me	20	11	21	- 22	45	37	- 11	62
3me	17	4	4	- 18	34	45	- 8	66
4me	9	15	15	- 5	- 8	19	- 14	52
1er trimestre 1990	4	7	7	- 23	0	16	- 15	52
2me	0	22	0	- 36	9	8	- 17	41
3me	- 4	23	- 7	- 39	- 9	- 8	- 12	38
4me	- 8	15	- 20	- 33	8	- 22	- 16	31

1) Représentativité incertaine.

Sources : Centre de recherches conjoncturelles (KOF) et Service cantonal de statistique (SCS)

6. Industrie (suite)

1990 Evolution dans les principales branches de l'industrie

L'excellente marche des affaires dans l'**horlogerie-bijouterie** a persisté en 1990. On a pu toutefois constater un repli de l'indicateur synthétique au cours de l'année; néanmoins les carnets de commandes étaient encore très chargés en fin d'année et les stocks de produits finis trop faibles. La production et les entrées globales de commandes n'ont cessé de croître. Mais le fléchissement de la conjoncture internationale a eu des effets sur cette branche : les entrées de commandes de l'étranger ont diminué en fin d'année. Le degré d'utilisation de la capacité technique de production est demeuré très élevé et les entreprises ont dû recourir encore davantage qu'en 1989 aux heures supplémentaires, ce qui témoigne de la persistance de goulets d'étranglement au niveau des facteurs de production. Le bénéfice continuait de progresser pendant l'année, contrairement à la plupart des autres branches.

La **chimie** a connu, en 1990, une évolution très inégale. Les entrées globales de commandes ont beaucoup fluctué. Au cours des deux derniers trimestres de l'année, les entrées de commandes de l'étranger ont amorcé une baisse, après avoir été un soutien à la bonne marche des affaires de la branche pendant les trois premiers trimestres de 1989. Les carnets de commandes étaient jugés nettement trop peu chargés tout au long de l'année, cependant la production n'a pas cessé d'augmenter et la capacité technique de production était jugée trop faible. Le bénéfice brut s'est constamment replié en 1990.

Dans l'**industrie des machines et appareils**, la marche des affaires continuait d'être maussade en 1990 : carnets de commandes trop peu chargés et stocks de produits finis trop élevés constituaient encore et toujours le souci principal. Pourtant, il n'y a pas eu de dégradation sensible de la situation par rapport à l'année précédente et l'écart entre l'indicateur synthétique de la marche des affaires pour les machines et appareils et celui de l'ensemble de l'industrie s'est réduit.

Moins de commandes, moins de production, le ralentissement dans la **métallurgie** est très net au cours du deuxième trimestre de 1990, cela après une excellente année 1989. Le bénéfice brut accuse aussi le coup. Malgré la baisse de la production, le nombre de personnes occupées et la capacité technique de production sont jugés encore trop faibles au deuxième semestre et le degré d'utilisation de la capacité technique se situe encore à un niveau très élevé (91 %) à fin 1990.

Les **arts graphiques** ont aussi ressenti le coup de froid dans le climat conjoncturel, et cela principalement pendant la deuxième moitié de l'année. Une bonne marche des affaires en début d'année n'a pas résisté, par la suite, à la diminution de la demande : les entrées de commandes ont fondu, entraînant les entreprises à réduire leur production. La part d'heures supplémentaires dans le total du travail effectué est restée à un niveau élevé, bien que le nombre de personnes occupées ainsi que la capacité technique de production fussent jugés trop élevés dans plusieurs entreprises.

Le tassement conjoncturel n'a que peu touché l'**industrie alimentaire, des boissons et du tabac**. Ce n'est que pendant les deux derniers mois de l'année écoulée que l'on a assisté à une baisse de l'indicateur synthétique de la marche des affaires. La situation reste globalement saine dans cette branche : carnets de commandes et stocks jugés satisfaisants, entrées de commandes en croissance, pas de manque ou de sous-utilisation des facteurs de production. Pourtant le bénéfice brut s'est replié pendant les deux derniers trimestres, après cinq trimestres consécutifs de hausse.

L'**industrie du bois et du meuble** se trouve dans une situation de plus en plus inconfortable : la marche des affaires s'est encore dégradée en 1990, car les entreprises ont reçu de moins en moins de commandes. Par conséquent, la production a diminué, ainsi que le bénéfice brut. Cela s'explique par le fait que l'industrie du bois et du meuble à Genève travaille surtout pour le bâtiment, qui subit actuellement un repli d'activité.

1991 *Ralentissement* : ce sera encore le leitmotiv au début de 1991. Les entrées de commandes diminueront sans doute encore au premier trimestre. La production et les achats de matières premières et produits semi-finis devront alors aussi être réduits – donc moins d'activité projetée par les entreprises. Une hausse des prix, surtout pour les matières premières et produits semi-finis, est attendue en début d'année. Au-delà, les incertitudes inhérentes à toute perspective sont tellement renforcées par la situation politique internationale (la guerre du Golfe n'était pas encore terminée lorsque les entreprises se sont exprimées sur les perspectives) que personne – pour le moment – ne s'attend à autre chose qu'à une poursuite du ralentissement de l'activité.

Dans l'**horlogerie-bijouterie**, les perspectives sont bonnes à court terme – au début de 1991, la production et les entrées de commandes devraient encore augmenter. Au-delà, cependant, un tassement de la marche des affaires semble inévitable.

L'incertitude est de mise quant à l'évolution de l'activité dans l'**industrie chimique** en 1991. Les entreprises ne s'attendent pas à un brusque et important recul de la marche des affaires. Par contre, les prix d'achat de matières premières et produits semi-finis et les prix de vente augmenteront vraisemblablement de façon affirmée.

Au-delà du premier trimestre de 1991, la branche des **machines et appareils** pourrait subir une détérioration de sa situation.

La dégradation de la marche des affaires dans l'**industrie métallurgique**, commencée en 1990, se poursuivra probablement en 1991.

Les perspectives ne sont vraiment pas bonnes pour les **arts graphiques** : la marche des affaires ralentira vraisemblablement encore davantage pendant l'année à venir et les prix seront nettement orientés à la hausse.

Pas d'inquiétude dans l'immédiat pour la branche de l'**alimentation, boissons et tabac**; par la suite, la situation devrait se maintenir pour la majorité des entreprises.

Pas d'amélioration en vue pour l'**industrie du bois et du meuble** au cours de 1991. La demande, largement conditionnée par l'activité dans la construction, se réduira sans doute encore au premier trimestre et l'on ne s'attend pas à une reprise au-delà.

Les données utilisées pour l'analyse de la situation dans l'industrie sont tirées du test conjoncturel pour l'industrie genevoise. Cette enquête n'est pas une statistique au sens strict; elle reflète les appréciations d'un échantillon d'entreprises qui répondent régulièrement à des questions sur la marche de leurs affaires.

7. Construction

1990 Ouvertures de chantier différées, constructions arrêtées, prix cassés lors des soumissions, horaires de travail réduits, saisonniers laissés au pays, premiers licenciements, appel au secours des petites et moyennes entreprises : la construction a souvent fait les gros titres des journaux avec les difficultés auxquelles elle a commencé à se heurter.

Et pourtant, l'année a-t-elle été si mauvaise ? Si l'on en croit l'estimation faite par la Société suisse des entrepreneurs à partir des résultats de ses enquêtes trimestrielles, l'activité du secteur principal de la construction (le gros oeuvre) représente 810 millions de francs pour les trois premiers trimestres de l'année, soit une augmentation de presque 7 % par rapport à la même période 1989. Par comparaison, cette augmentation est de 8 % au niveau suisse. Certes, le quatrième trimestre amoindrira cette progression, mais le bilan final devrait rester encore assez bon.

D'autres indicateurs témoignent d'un niveau d'activité encore soutenu pour 1990. Le tonnage de ciment livré aux entreprises du canton, par exemple : il a diminué (-8 % par rapport à 1989) mais, pour se retrouver finalement au niveau 1988 (qui n'a pas été une mauvaise année, il s'en faut de loin). Quant au tonnage de plâtre livré au cours des trois premiers trimestres, il reste presque au même niveau que celui de 1989. Enfin, le nombre moyen de personnes employées dans l'ensemble du secteur de la construction s'élève à 18 196, soit seulement 2,0 % de moins qu'en 1989. Or, rappelons-le, 1989 a plutôt été une bonne année pour la construction.

Cette activité générale encore prononcée n'a pas empêché de sérieuses difficultés sectorielles. La hausse des taux hypothécaires a frappé vite et fort la construction de logements. Les villas ont été les premières touchées, entraînant la saturation du marché et l'étranglement des entreprises qui s'étaient spécialisées ou insérées dans ce créneau à la faveur d'une excellente conjoncture. Mais, désormais, la construction d'immeubles n'est pas épargnée non plus : des ouvertures de chantier ont été repoussées à plus tard, et quelques constructions sont suspendues. Plus graves pour l'avenir, les signes d'un retournement de conjoncture dans la construction genevoise se sont multipliés tout au long de 1990 et bien avant d'autres régions suisses. Nombre d'indicateurs de l'activité future se sont successivement orientés à la baisse et dans des proportions importantes, d'autant plus marquées que les mois ont passé. L'entrée des commandes du secteur principal de la construction pour les trois premiers trimestres de l'année a reculé de 39 % par rapport à 1989. Au 1er octobre 1990, les réserves de travail de ce même secteur sont en retrait de 48 %, toujours par rapport à 1989. La valeur des bâtiments mis en chantier a baissé de 29 % et ce sont presque 1 500 logements de moins qui ont été mis en chantier. Et si, comme on l'a vu plus haut, les livraisons de ciment ne diminuent en 1990 que de 8 % (par rapport au tonnage record de l'année précédente), celles de fer à béton (utilisées par le gros oeuvre) chutent déjà de 19 %.

1991 *Les perspectives ne sont pas bonnes, loin de là. Tous les signes annonciateurs d'une baisse notoire de l'activité de la construction vont prendre corps. Et le reflux risque bien de frapper tous les secteurs : pour la construction de logements, on n'en est encore qu'à une simple amorce de changement dans les conditions de crédit, les travaux de génie civil semblent devoir s'essouffler et les finances publiques ne paraissent guère propices au lancement de gros projets de bâtiments. Le cycle ascendant entamé vers 1984 est donc bien achevé. Avec 1991, une autre période s'ouvre, rendue difficile par une conjoncture incertaine et d'inévitables mutations structurelles.*

Tableau 7.1

Canton de Genève

Entrée des commandes dans le secteur principal de la construction, en millions de francs

Chiffres relatifs aux trois premiers trimestres

	1986	1987	1988 ¹⁾	1989	1990
Génie civil	222	223	317	261	146
Bâtiment	435	461	597	494	313
dont logements	163	196	201	246	149
Total	657	684	914	755	459

1) La participation des entreprises genevoises n'a pas été suffisante au troisième trimestre. Les bases de l'estimation 1988 ne sont donc pas tout à fait aussi sûres que les autres.

Source : enquête SSE

Tableau 7.2

Canton de Genève

Activité du secteur principal de la construction¹⁾, en millions de francs

Chiffres relatifs aux trois premiers trimestres

	1986	1987	1988 ²⁾	1989	1990
Génie civil	216	210	300	226	260
Bâtiment	436	358	432	533	550
Total	651	568	733	759	810
Construction privées	488	364	398	499	486
• logements	185	189	136	202	185
• constructions artisanales et industrielles	168	134	119	184	173
• autres	135	41	143	113	128
Constructions publiques	163	204	335	260	324
Total	651	568	733	759	810

1) Activité de la construction pour les trois premiers trimestres = réserves de travail au 1^{er} janvier + entrée des commandes des trois premiers trimestres - réserves de travail au 1^{er} octobre.

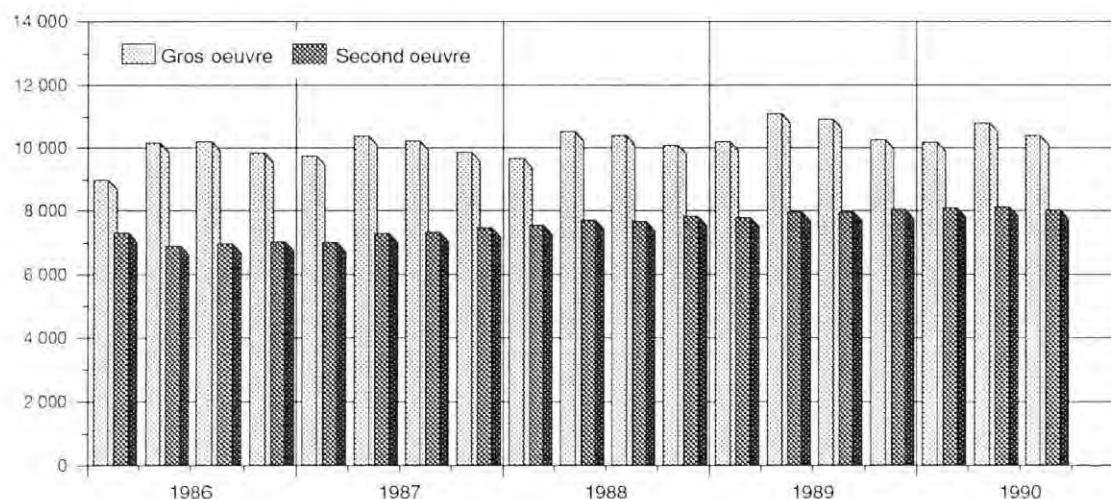
2) La participation des entreprises genevoises n'a pas été suffisante au troisième trimestre. Les bases de l'estimation 1988 ne sont donc pas tout à fait aussi sûres que les autres.

Source : enquête SSE

Graphique 7.a

Personnes occupées à l'exploitation dans la construction

Chiffres trimestriels



7. Construction (suite)

Construction de logements

- 1990 Ce sont 2 066 **logements neufs** qui ont été mis sur le marché. La barre des "deux mille" est atteinte, comme en 1988. Une partie du stock très important de logements en construction qui s'est constitué au cours des années précédentes a abouti. Le nombre des logements terminés améliore nettement cette année le **gain total** des logements : compte tenu des transformations et des démolitions, il s'élève à 2 173.

Les projets, quant à eux, ne manquent pas : 2 832 **requêtes** en autorisation de construire ont été déposées pour des logements neufs. Il ne s'agit presque que de logements dans des immeubles. Pour les villas, le moral n'y est plus : seulement 286 requêtes. Le nombre des **autorisations** délivrées atteint, pour sa part, 2 300. C'est moins qu'en 1989, mais le niveau reste élevé.

Alors, un bilan positif ? Cela reste à voir. Un chiffre ne laisse pas d'être particulièrement inquiétant : les logements mis en chantier. Ils ne s'élèvent qu'à 1 520 en 1990 : la moitié du chiffre de 1989 (2 943). Avec des taux hypothécaires à 8 % ou davantage, il devient difficile de trouver des investisseurs et les mises en chantier différées se multiplient. A l'avenir, la situation du logement pourrait bien devenir encore plus tendue qu'elle n'est déjà.

- 1991 *Rien ne permet d'affirmer que les conditions de financement pour la construction de logements seront plus favorables qu'en 1990. Les difficultés risquent donc de s'accroître : investisseurs privés de plus en plus rares à trouver, pouvoirs publics (en fait les communes) ne pouvant consentir des efforts démesurés, investisseurs institutionnels prudents. La conjoncture n'est pas bonne pour la construction de nouveaux logements.*

A défaut de nouvelles réalisations, on pourrait se dire qu'il reste un nombre considérable de logements à avancer et, pour une partie d'entre eux, à terminer (l'ensemble s'élève encore à 4 651 logements au 31 décembre 1990). Encore faudra-t-il que leur financement soit assuré jusqu'au bout ! Est-ce que ce sera le cas de tous ? En tout état de cause, le nombre des logements neufs en 1991 devrait retomber nettement au-dessous des "deux mille".

Bâtiments d'habitation et logements du canton

- 1990 Au 31 décembre, on a compté dans le canton de Genève 33 046 **bâtiments d'habitation**, soit 14 841 bâtiments à plusieurs logements (immeubles) et 18 205 villas¹. En ce qui concerne les immeubles, 5 788 sont situés en ville de Genève et 9 053 dans les autres communes. Quant aux villas, il en existe 951 en ville de Genève et 17 254 dans le reste du canton. Les communes, sans la ville de Genève, groupent donc 61 % des immeubles d'habitation et 95 % des villas du canton. D'une commune à l'autre, les disparités sont évidemment grandes : à un extrême, se trouve par exemple Carouge où 84 % des bâtiments d'habitation sont des immeubles; à l'autre, Veyrier où 85 % des bâtiments d'habitation sont des villas.

Les bâtiments d'habitation anciens représentent une part importante du parc. C'est le cas des immeubles : 5 072 d'entre eux ont été construits avant 1920 et 3 771 datent des années 1920-1960. Autrement dit, 34 % ont au moins 70 ans et 60 % – ou peu s'en faut – ont 30 ans et plus. Finalement, parmi les immeubles, seuls 1 530 (soit 10 %) ont moins de 10 ans. Quant aux villas, presque la moitié (48 %) ont au moins 30 ans.

Les 33 046 bâtiments d'habitation dénombrés au 31 décembre 1990 représentent 186 454 **logements**. La ville de Genève et les autres communes se les partagent presque équitablement : 51 % des logements du canton dans la première, 49 % dans les autres. Deux de ces communes – Vernier et Lancy – en comprennent plus de 10 000; trois autres – Meyrin, Carouge, Onex – plus de 7 000.

La moitié des logements existant dans le canton se compose de trois ou quatre pièces (cuisine comprise). Les "cinq pièces" ou davantage représentent 30 % du parc. De ce point de vue, des différences assez sensibles existent entre immeubles et villas : les trois quarts des logements dans les immeubles comprennent jusqu'à quatre pièces; en revanche, les deux tiers des villas se composent de six pièces ou davantage.

1. Selon la définition statistique, une villa est un bâtiment à un seul logement.

Tableau 7.3

Canton de Genève

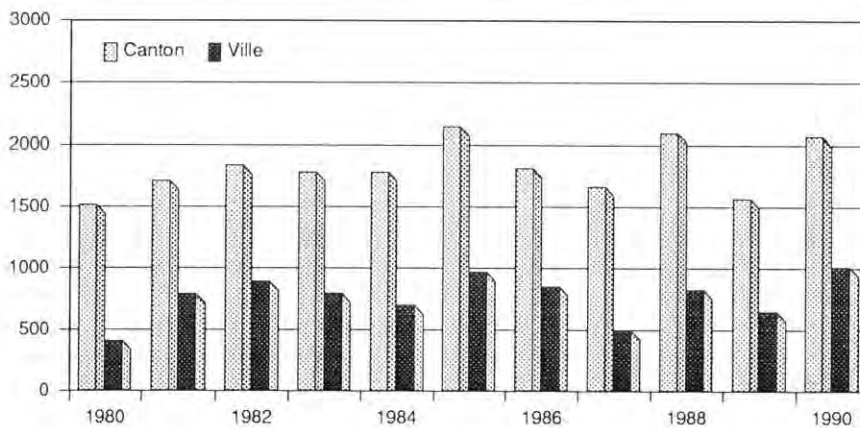
Construction de logements

	Requêtes	Autori- sations	Logements construits	Gain des transfor- mations	Logements démolis	Mouvement annuel		Gain total	Logements existants au 31 décembre
						Changement d'affectation	Correction ¹⁾		
1985	2 056	1 829	2 146	152	- 288	-	- 6	2 004	177 378
1986	2 016	1 581	1 813	202	- 325	-	- 11	1 679	179 057
1987	3 183	1 387	1 666	166	- 183	-	- 35	1 614	180 671
1988	3 212	2 894	2 097	170	- 169	- 3	- 39	2 056	182 727
1989	2 035	2 685	1 565	206	- 217	-	-	1 554	184 281
1990	2 832	2 300	2 066	203	- 96	-	-	2 173	186 454

1) Epuration permanente du fichier des logements.

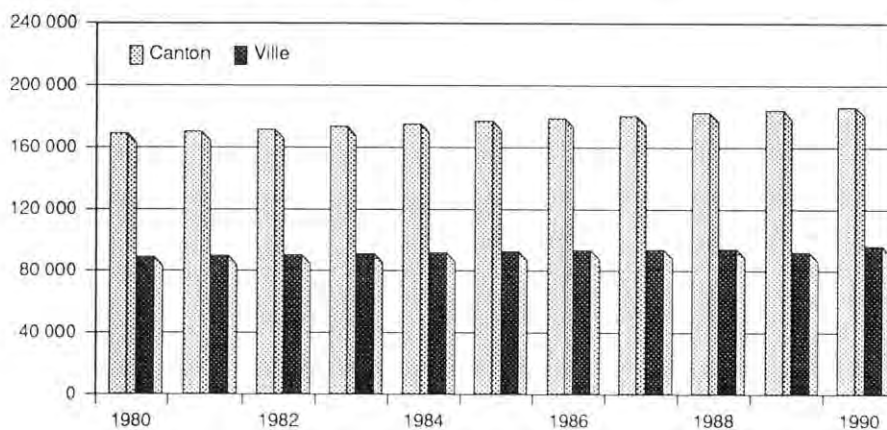
Graphique 7.b

Logements construits, en ville de Genève et dans le canton



Graphique 7.c

Logements existants, en ville de Genève et dans le canton



8. Logements inoccupés, demandes de logement, locaux commerciaux vacants

1990 Logements inoccupés

Au 1er juin 1990, on a dénombré dans le canton de Genève 2 328 logements inoccupés (contre 1 852 un an auparavant) :

- 1 505 vides,
- 823 vacants, non meublés dans leur presque totalité (à 97 %).

En une année, donc, 476 logements inoccupés de plus, soit une augmentation de 26 %. Cette augmentation résulte d'un double accroissement : le nombre des logements vacants passe de 707 à 823 et celui des logements vides de 1 118 à 1 505.

Il peut être utile de rappeler ici les définitions statistiques et les méthodes utilisées. Un **logement vide** est promis à une démolition, une rénovation ou une transformation et, dans cette perspective, il est retiré du marché par le propriétaire. L'enquête se fonde donc sur l'exploitation de données en provenance de services administratifs, les dossiers de requête en autorisation de construire ou de démolir déposés à la Police des constructions et les demandes de logement faites auprès de l'Office du logement social par des personnes dont le logement actuel doit être démoli ou transformé. Sur la base de ces informations, le Service cantonal de statistique (SCS) procède à une enquête sur le terrain.

Un **logement vacant** est offert à une location durable ou à la vente. Pour en connaître le nombre, le SCS interroge directement les régies et agents immobiliers du canton qui tiennent des listes d'appartements et de villas à vendre ou à louer. L'ensemble des logements vides et des logements vacants constitue la catégorie des **logements inoccupés**.

Il y a donc 387 **logements vides** de plus qu'en 1989. Les dossiers administratifs ont fourni cette année 2 199 bâtiments (1 311 en 1989), représentant 24 572 logements (16 629 en 1989). L'augmentation du nombre de bâtiments ayant fait l'objet de l'enquête sur le terrain explique en partie l'augmentation des logements vides. Les logements vides se situent surtout en ville de Genève (79 % en 1990) et comprennent principalement deux pièces (35 % d'entre eux) ou trois et quatre pièces (48 %).

Les logements vacants non meublés ? Au premier juin 1990, on a dénombré 271 appartements à louer et 169 à vendre, 79 villas à louer et 276 à vendre. Par rapport à 1989 ? Une baisse sensible de ce qui est à louer et une augmentation de ce qui est à vendre.

La diminution du nombre des appartements à louer, notamment, confirme la tension qui existe sur le marché du logement locatif. Les appartements à louer qui restent disponibles et qui, par conséquent, apparaissent dans la statistique, ne restent vacants que peu de temps (56 % depuis moins de trois mois et 74 % depuis moins de six mois); par ailleurs, 47 % d'entre eux comprennent 3 ou 4 pièces (avec cuisine); la construction de 70 % a été financée en dehors de toute aide publique et si 30 % affichent un loyer annuel à la pièce inférieur à 2 400 francs, ce loyer dépasse les 6 000 francs pour 48 % d'entre eux.

Le nombre de villas à vendre a doublé en une année. Au 1er juin 1990, on restait tout de même loin des chiffres colportés par la rumeur et témoignant de l'engorgement du marché de la villa, suite aux augmentations successives des taux hypothécaires. Depuis, le marché a encore évolué et la rumeur s'est amplifiée. Pour s'en tenir à la situation du 1er juin, soulignons simplement que les chiffres de l'enquête fédérale concernent exclusivement le canton de Genève, proviennent de renseignements collectés auprès des régies (et non de tous les constructeurs) et portent sur des bâtiments terminés, donc prêts à être mis sur le marché. Quant aux ordres de grandeur qui ont été articulés dans la République, la nature très particulière du marché de la villa explique en partie leur niveau.

Pour en terminer avec ces 276 villas à vendre, précisons que 84 % d'entre elles dépassaient le million de francs et près de la moitié étaient à vendre depuis moins de six mois.

Le nombre de logements vacants rapporté au nombre de logements existants fournit le taux de vacance. Au premier juin 1990, on comptait 185 050 logements dans le canton. Le taux de vacance s'élève donc à 0,4 %, comme en 1989. On est toujours loin du 1,5 % considéré généralement comme le signe d'un marché détendu.

Tableau 8.1

Canton de Genève

Logements inoccupés et locaux commerciaux vacants

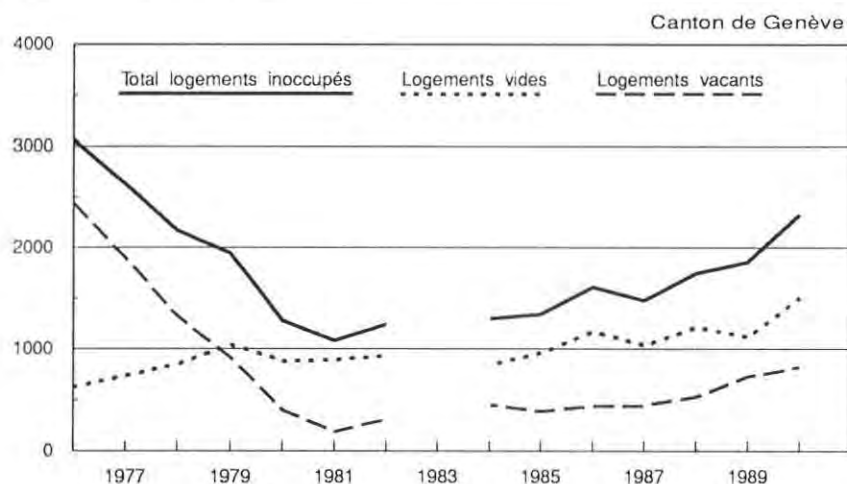
Relevé au 1er juin

	Logements inoccupés				Locaux commerciaux vacants (en m ²)					
	Vacants			Total inoccupés	Bureaux	Arcades	Ateliers	Affectation		Total
	Vides	Meublés	Non meublés					Dépôts	Inconnue	
1985	959	34	353	1 346	7 528	2 524	1 587	1 874	-	13 513
1986	1 170	47	396	1 613	4 690	2 642	756	2 573	-	10 661
1987	1 034	38	410	1 482	9 916	2 167	436	1 197	-	13 847
1988	1 216	24	505	1 745	13 590	2 058	3 205	152	-	19 005
1989	1 118	27	707	1 852	32 522	4 264	904	1 446	-	39 136
1990	1 505	28	795	2 328	20 618	8 919	26 362	746	700	57 345

Source : OFS (Berne) – SCS (Genève)

Graphique 8

Logements inoccupés



Jusqu'en 1982, relevé au 1er décembre ; en 1983, pas de relevé ; depuis 1984, relevé au 1er juin.

8. Logements inoccupés, demandes de logement, locaux commerciaux vacants (suite)

1990 Demandes de logement

Les seuls renseignements dont on dispose actuellement pour essayer d'appréhender cette demande sont contenus dans les chiffres de l'office du logement social (OLS). Ces chiffres ne reflètent qu'une partie de la situation genevoise : d'une part ils concernent les demandes adressées à l'OLS exclusivement, d'autre part ils ne recouvrent que les nouvelles demandes faites au cours de l'année.

En 1990, l'OLS a ainsi reçu 3 776 nouvelles demandes de logement (3 888 en 1989). Parmi elles, 66 % portaient sur un appartement de trois ou quatre pièces; 66 % étaient formulées par des ménages de une ou deux personnes; enfin, pour 65 % d'entre elles, le revenu imposable des personnes était inférieur à 50 000 francs.

Locaux commerciaux vacants

Au 1er juin 1990, la surface totale vacante atteint 57 345 mètres carrés, l'équivalent ou presque de la surface utilitaire moyenne construite actuellement chaque trimestre. On n'est pas loin de retrouver le niveau de surface vacante des années 1977-1978. Comparé à celle de 1989, cette surface vacante a augmenté de 47 %. Elle est toujours destinée essentiellement à la location.

Après avoir connu des accroissements considérables auparavant, la surface affectée aux bureaux diminue nettement. Elle représente, cette année, 36 % de l'ensemble (84 % en 1989). Celle des arcades n'entre que pour 15 % dans le total, mais elle double une fois encore. La surface destinée à des activités industrielles ou artisanales atteint un niveau exceptionnel. Il est vrai que l'on a beaucoup construit ces dernières années et, notamment, des locaux artisanaux et industriels.

Les surfaces de bureaux se partagent entre la ville de Genève (52 %) et les autres communes (notamment Carouge et Meyrin). Les arcades disponibles se situent presque entièrement en ville de Genève et les ateliers vacants se répartissent dans leur presque totalité entre Vernier, Meyrin et Carouge. Dernier élément d'information : 74 % des surfaces de bureau affichent des loyers par mètre carré à partir de 350 francs et pour 64 % des surfaces d'arcades, ce loyer dépasse les 500 francs.

1991 Logements inoccupés

Compte tenu de l'évolution probable du mouvement de la construction, le taux de vacance ne devrait guère s'améliorer.

Tableau 8.2

Canton de Genève

Demandes de logement enregistrées durant l'année 1990, selon le revenu familial et le nombre de pièces désiré

Nombre de pièces	Revenu familial (francs)				Total
	Moins de 25 000	25 000 à 50 000	50 000 et plus	Inconnu	
1	19	21	1	4	45
2	182	196	10	31	419
3	253	796	220	34	1 303
4	80	519	613	36	1 248
5	20	211	382	9	622
6 et plus	2	34	102	1	139
Total	556	1 777	1 328	115	3 776

Source : Office du logement social (Genève)

9. Hôtellerie

1990 L'Histoire va vite et l'image de bonne santé que présentait la branche au cours de l'année se heurte à la situation du début de 1991 et à l'effet de guerre. Rappelons donc que la brève analyse qui suit couvre la période de janvier à novembre 1990 et que les comparaisons sont faites par rapport aux résultats des mêmes mois de 1989.

Selon la statistique hôtelière, la reprise de l'activité observée fin 1988-début 1989 s'est confirmée au cours de la plus grande partie de l'année, bien qu'en fin de période on observe un mouvement inverse. Pour les onze premiers mois de 1990, on a enregistré 2,3 millions de nuitées, soit 6,4 % de plus que pour la même période de 1989. Par rapport à l'année précédente, la croissance diminue de près d'un point de pourcentage. Ainsi, l'activité s'est poursuivie à un rythme soutenu, sans retrouver le niveau des années 1984-1985. En Suisse, dans l'ensemble, l'industrie hôtelière a été florissante et l'Office fédéral de la statistique signale que les résultats de l'été 1990 "ont atteint un sommet jamais égalé depuis 1973". Le canton y a pris sa part : on y a compté 6,9 % des nuitées du pays, soit plus qu'en 1989 (6,5 %).

La clientèle venant de Suisse reste largement minoritaire (un dixième des arrivées); on remarque cependant qu'elle a passé 378 mille nuitées, soit 43 mille de plus que pour la même période de l'an dernier (+ 12,8 %). C'est le plus fort taux de croissance observé cette année. Les nuitées étrangères (1,9 million) ont augmenté de 98 milliers (+ 5,3 %). Le plus grand nombre d'hôtes provient d'Europe (959 mille nuitées : + 8,5 %) : France : + 1,7 %, Allemagne : + 10,5 %, Italie : + 8,4 %, Grande-Bretagne : + 5,9 %.

Les clients extra-européens viennent principalement d'Asie dont les ressortissants ont "consommé" 426 mille nuitées. (+ 1,6 %). La faible croissance est tributaire des événements touchant les pays du Golfe. Les autres pays connaissent une croissance plus affirmée, en particulier le Japon : 211 mille nuitées (+ 7,3 %). Les clients d'Amérique ont passé 395 mille nuits (+ 5,7 %) et parmi eux, ceux des Etats-Unis 279 mille (+ 6,0 %). Enfin, le nombre de nuitées d'hôtes africains continue de se réduire. Elles sont chiffrées à 142 mille, soit - 5,0 %.

La classification des hôtels par nombre d'étoiles permet une analyse plus fine de l'évolution de la branche. Nous envisageons ici le parc d'hôtels selon deux groupes : d'une part les hôtels à une, deux et trois étoiles, et d'autre part les hôtels quatre et cinq étoiles.

Les hôtels de une à trois étoiles représentent 30 % de l'offre d'hébergement et absorbent, en 1990, 32 % de la demande. Dans cette catégorie, le nombre des nuitées s'est accru, de janvier à novembre, de 120 mille environ, soit 18,5 % de plus que pour les mêmes mois de 1989. Le taux d'occupation gagne un point, passant de 55,2 % à 56,3 %.

Dans la catégorie de luxe, qui offre les deux tiers des possibilités d'accueil et répond à 63 % de la demande, l'évolution va en sens inverse. Le nombre de nuitées s'est restreint de plus de 72 mille (- 5,2 %) alors que le taux d'occupation perdait près de deux points, passant de 49,9 % à 48,1 %. On pense que la crise du Golfe arabo-persique a joué un rôle dans cette évolution. D'août à novembre, on enregistrait, pour ce type d'hôtel, 58 mille nuitées en moins (- 9,6 %) que l'an dernier à la même période. Néanmoins, la baisse était déjà amorcée en début d'année puisque 18 mille nuitées avaient déjà été "perdues" de janvier à juillet.

On dispose, depuis 1989, d'un nouvel instrument d'investigation. Il s'agit d'une enquête conjoncturelle portant sur l'évolution de l'activité, trimestre après trimestre, dans l'hôtellerie et la restauration. Le recul manque pour une interprétation fine des résultats (les données sont principalement qualitatives); néanmoins, on observe les grandes tendances qui suivent : pour l'ensemble de la branche hôtellerie-restauration, la situation, nettement favorable il y a un an, s'est progressivement refroidie. Le volume d'activité, le chiffre d'affaires et le bénéfice brut suivent la même évolution. L'hôtellerie se porte mieux que la restauration. Le chiffre d'affaires, comme les nuitées, évolue en dents de scie, mais dans une zone positive : le bénéfice brut est généralement en croissance. La restauration juge avec réserve l'évolution de son activité et de son chiffre d'affaires. Bons au début de l'année, ces deux indicateurs ont sensiblement baissé et, au troisième trimestre, une part importante des répondants à l'enquête ont signalé une érosion du bénéfice brut.

1991 *Les seules indications disponibles sont tirées de l'enquête conjoncturelle et leur horizon ne se situe pas au-delà du premier trimestre. A cette échéance, les perspectives ne sont pas bonnes : les réservations sont presque partout en baisse, ce qui laisse présager une activité ralentie et un nombre de nuitées en recul. Dans l'ensemble de la branche hôtellerie-restauration, une majorité de professionnels anticipe une mauvaise conjoncture pour laquelle les moyens en personnel et en équipement sont jugés surdimensionnés.*

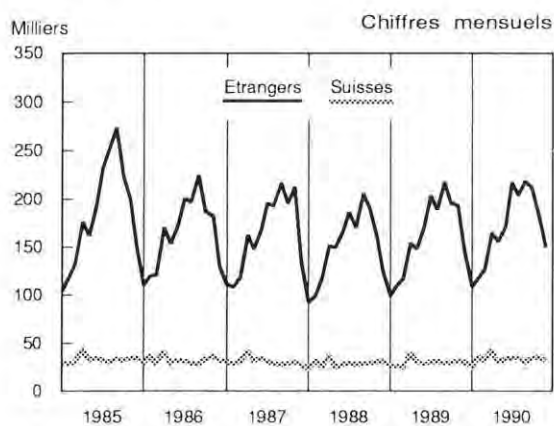
Mouvement hôtelier à Genève

	Nuitées							
	Hôtes de Suisse	Hôtes de l'étranger	Total	Variation par rapport à la période précédente			Lits disponibles	Taux d'occupation
				Hôtes de Suisse	Hôtes de l'étranger	Total		
	Milliers			%			Nombre	%
1984	435,0	2 196,5	2 631,6	9,0	0,8	2,1	13 156	54,6
1985	398,3	2 228,3	2 626,6	- 8,4	1,4	- 0,2	13 321	54,0
1986	391,9	1 977,9	2 369,8	- 1,6	- 11,2	- 9,8	13 333	48,7
1987	366,3	1 952,5	2 318,8	- 6,5	- 1,3	- 2,2	13 276	47,9
1988	351,0	1 828,4	2 179,4	- 4,2	- 6,4	- 6,0	13 021	45,7
1989	361,0	1 959,7	2 320,7	2,9	7,2	6,5	12 994	48,9
Janvier-novembre								
1985	369,3	2 117,6	2 486,9	- 8,9	1,3	- 0,4	13 331	56,8
1986	361,7	1 866,2	2 227,9	- 2,1	- 11,9	- 10,4	13 337	50,0
1987	342,7	1 860,2	2 202,9	- 5,2	- 0,3	- 1,1	13 310	49,6
1988	324,8	1 728,9	2 053,7	- 5,2	- 7,1	- 6,8	13 039	47,0
1989	334,8	1 850,7	2 185,4	3,1	7,0	6,4	13 006	50,3
1990	377,5	1 948,5	2 326,0	12,8	5,3	6,4	13 842	50,3

Source : OFS (Berne)

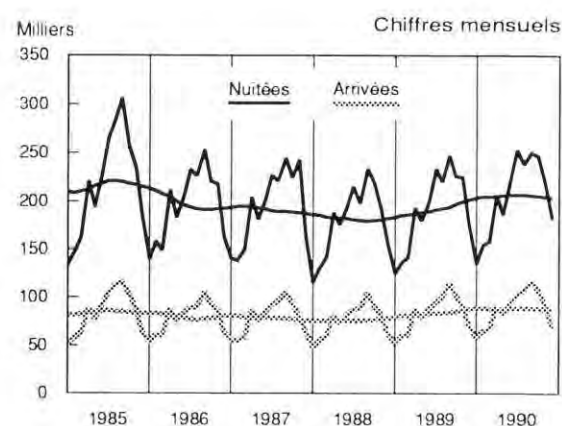
Graphique 9.a

Nuitées enregistrées dans les hôtels genevois selon la provenance des hôtes



Graphique 9.b

Arrivées et nuitées dans les hôtels genevois



Les dernières données publiées au moment de la rétrospective portent sur le mois de novembre. Les commentaires sur la statistique hôtelière portent donc sur la période janvier-novembre. Les derniers résultats du test conjoncturel se rapportent au quatrième trimestre de 1990.

10. Trafic aérien

1990 Bonne année pour l'Aéroport, le cap des 6 millions de passagers a été juste franchi à fin décembre pour l'ensemble des trafics commerciaux ou non commerciaux, mais les résultats de ce dernier mois ne sont pas très brillants (- 6,9 % de passagers par rapport à décembre 1989).

En 1990, l'expansion est moins forte que pendant la période précédente : la croissance du nombre total de passagers des vols commerciaux est passée de + 3,9 % en 1989 à 1,5 % en 1990. Les résultats des trafics de ligne, d'une part, et charter, d'autre part, sont assez contrastés.

Au titre du trafic de ligne, le nombre de passagers dénombrés en 1990 atteint 4,9 millions, soit un taux de croissance de 1,5 %. Durant l'année précédente, l'augmentation avait été plus forte puisqu'elle s'était traduite par une hausse de 6,9 %. Ces chiffres n'englobent pas les passagers en transit direct. En ce qui concerne les mouvements d'avions, on a dénombré 84 500 mouvements en 1990 (+ 2,3 %), contre 82 600 en 1989 (+ 5,1 %).

Le trafic charter, en revanche, affichait des résultats à la baisse en 1989 (- 2,5 %); il opère un revirement et réalise une augmentation de 9,3 % en 1990 pour atteindre 540 000 passagers transportés. Même constatation pour les mouvements d'avions : - 2,9 % en 1989 et + 7,4 % en 1990 où l'on dénombre 7 000 mouvements.

La quantité de fret local transporté pendant l'année augmente de 3,9 % (56 000 tonnes) et réalise ainsi un taux supérieur à celui de 1989 (+ 2,4 %). De fait, les premiers mois de l'année n'ont pas été très bons, mais l'on a assisté à une nette reprise dans la deuxième moitié de l'année. Quant à la poste, avec 10 000 tonnes, elle réalise une croissance de 6,4 %, augmentation identique à l'année précédente (+ 6,2 %). C'est le fret de transit qui accuse une forte diminution : - 18,4 % en 1990.

1991. *On ne dispose pas d'informations permettant d'établir une prévision.*

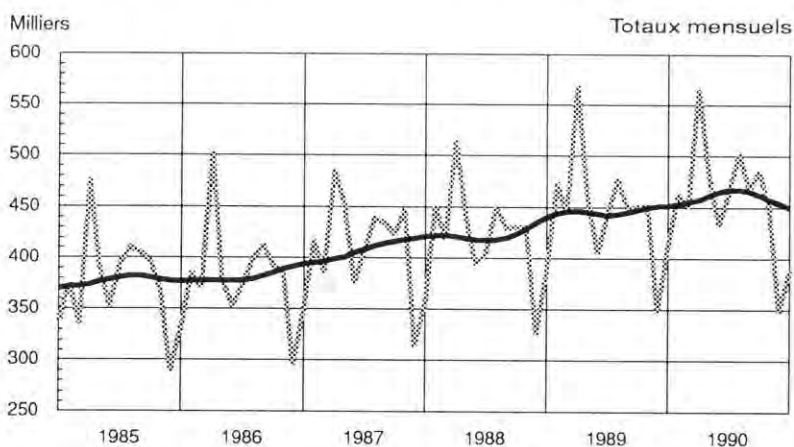
Trafic commercial à l'aéroport de Cointrin

	Trafic passagers				Variation par rapport à l'année précédente			
	Trafic passagers		Poste et fret	dont fret local	Trafic passagers		Poste et fret	dont fret local
	Total	dont local			Total	dont local		
	Nombre		Tonnes		%			
1985	5 150 596	4 526 445	89 400	46 315	4,9	4,9	2,5	5,7
1986	5 175 894	4 604 259	86 008	45 182	0,5	1,7	- 3,8	- 2,5
1987	5 553 934	4 939 704	92 110	47 918	7,3	7,3	7,1	6,1
1988	5 660 551	5 082 185	94 425	52 505	1,9	2,9	2,5	9,6
1989	5 883 638	5 379 322	92 978	53 782	3,9	5,8	- 1,5	2,4
1990	5 973 545	5 504 196	90 189	55 869	1,5	2,3	- 3,0	3,9

Source : Aéroport de Genève-Cointrin

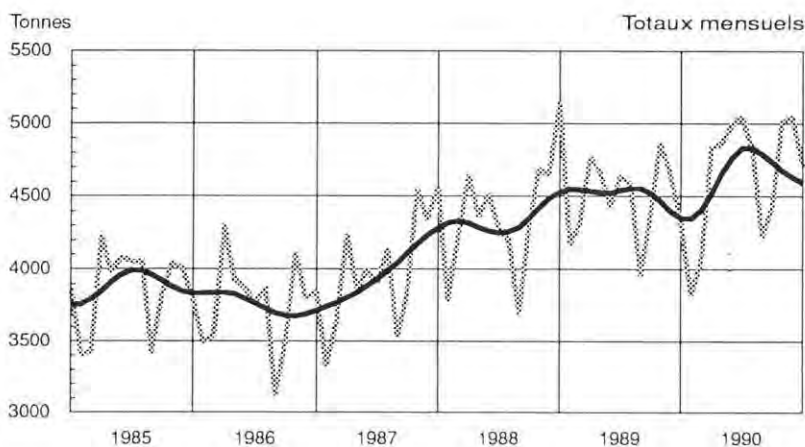
Graphique 10.a

Passagers du trafic commercial local à l'aéroport de Cointrin



Graphique 10.b

Fret local à l'aéroport de Cointrin



11. Commerce de détail

1990 A l'**échelon national**, les chiffres d'affaires du commerce de détail progressent de 5,1 % en une année (chiffres à fin décembre) en valeur nominale. En termes réels, les ventes sont restées pratiquement stables par rapport à 1989. Cette information n'est pas en contradiction avec l'évolution de la consommation des ménages citée au chapitre relatif à la Suisse : si la consommation des marchandises, présentée ici, reste stable, la consommation de services augmente par contre de façon perceptible.

L'évolution est relativement positive pour les produits alimentaires, les boissons et la librairie. Dans l'habillement, la faible croissance nominale des chiffres d'affaires traduit un léger repli des ventes en termes réels. Les ventes d'automobiles reculent en valeur nominale. Il s'agit bien entendu de tendances moyennes, valables pour l'ensemble du pays, qui peuvent varier sensiblement d'une région à l'autre en fonction de leur situation économique propre.

Les chiffres suggèrent qu'un écart s'instaure entre les marchandises non durables et les biens durables. Les ventes des premières continuent de progresser en termes réels, alimentées notamment par l'augmentation (ténue) de la population. Les seconds sont par nature des biens dont l'achat peut être sinon écarté du moins reporté et le cumul des décisions individuelles des ménages finit par peser sur les chiffres d'affaires agrégés. De plus, on ne peut pas écarter l'hypothèse d'un phénomène de saturation pour certains de ces biens, une part des ménages étant sans doute assez bien équipée.

De plus, l'année 1990 apparaît comme scindée en deux parties bien distinctes : évolution encore positive en début d'année et tassement marqué à partir du milieu de l'été. Crise du Golfe et prix du pétrole, renchérissement général accéléré et poursuite de la hausse des taux hypothécaires, puis renforcement d'anticipations pessimistes vis-à-vis de la conjoncture : tous ces éléments ont vraisemblablement affecté les ventes.

A l'**échelon cantonal**, les données statistiques manquent. Les informations ci-dessous, d'ordre qualitatif, ont été recueillies par interview auprès des entreprises dominantes et d'associations faitières.

Après un bon départ au premier semestre, les ventes se sont érodées dès le milieu de l'été, comme pour l'ensemble du pays. L'année prise globalement se solde par une stagnation des ventes en termes réels.

A l'instar de l'ensemble du pays, le tassement est visible pour les biens durables (meubles, gros appareils électro-ménagers, etc.) et l'habillement. Quelques éléments plus spécifiques se dégagent cependant pour le canton. S'il n'est pas nouveau que beaucoup de Genevois vont faire leurs commissions en France voisine, en particulier pour la viande et les produits laitiers, il se peut que le renchérissement marqué enregistré en Suisse ait accru la sensibilité des consommateurs aux écarts de prix entre les deux pays, entraînant ainsi une intensification de la "fuite" vers les supermarchés français. Ce phénomène est aussi signalé pour d'autres régions frontalières (Tessin, Bâle). De plus, la Genève internationale et bancaire abrite plus que d'autres régions une population qui "compte en dollars" et lit assidûment les cours de la Bourse. Pour ces catégories, la dépréciation du dollar US et la chute des cours des actions ont vraisemblablement agi comme des freins à la consommation. Enfin et surtout, le retournement de la conjoncture s'annonce à Genève avec plus d'intensité que dans le reste du pays, comme l'attestent par exemple la montée du chômage et la situation dans la construction.

1991 *Pour la plupart des entreprises de la branche, comme d'ailleurs pour tous les prévisionnistes, la guerre du Golfe (pas encore terminée au moment des interviews) et ses conséquences occultent la visibilité sur 1991. Les autres conditions générales laissent présager qu'elle sera une année de stabilité des ventes en termes réels.*

12. Banques (texte préparé par le Groupement des établissements de crédit de la place de Genève)

- 1990 L'année 1990 a été marquée par un recul des bénéfices des établissements bancaires helvétiques. L'effritement des cours boursiers et le rétrécissement des marges dû à la structure inverse des taux d'intérêt en sont les principales causes.

En ce qui concerne les affaires influençant le bilan des banques suisses, les modifications de structure observées en 1989 ont continué. Au passif, les transferts de fonds des créanciers à vue et des dépôts d'épargne vers des formes de placement mieux rémunérées, comme les dépôts à terme, les obligations de caisse et les placements fiduciaires (hors bilan), se sont poursuivis. A l'actif, la croissance des crédits, influencée par un certain tassement conjoncturel et un haut niveau des taux d'intérêt, a été moins forte qu'en 1989. L'écart entre l'afflux global de fonds de la clientèle et la demande de crédits s'est toutefois encore creusé. Les adaptations nécessaires des taux d'intérêt n'ont à ce jour encore rien modifié à cette évolution.

Sur les marchés financiers, tant l'évolution des taux d'intérêt que celle des monnaies, du US\$ en particulier, ont été dominées par une différenciation de plus en plus marquée entre les économies anglo-saxonnes en fort ralentissement et celles de l'Europe continentale et du Japon où la croissance restait soutenue. Ainsi, dans ces pays, l'inversion de la structure des rendements a été maintenue. La chute sans précédent du marché japonais a marqué l'année boursière. Les autres places ont été soumises à de fortes pressions baissières à la suite de la crise du Golfe. Par ailleurs, les résultats publiés au deuxième semestre par nombre de sociétés ont été très décevants. Dans le secteur financier en particulier, les difficultés de refinancement, les problèmes du secteur immobilier dans certains pays ainsi que les faibles volumes sur les marchés financiers ont accéléré le processus de restructuration.

- 1991 *Les défis qui se dessinaient en 1989 n'ont fait que se confirmer et semblent devenir ceux de la décennie 90.*

La libéralisation des structures économiques en Suisse s'accélère et les formes d'intégration européenne représentent un enjeu de taille pour notre pays. Les négociations sous l'égide du GATT sont une étape dans un processus global de libéralisation auquel la Suisse ne peut pas échapper. Par ailleurs, le bouleversement des pays de l'Est entraînera un processus de reconstruction tant politique qu'économique qui n'ira pas sans heurts.

Ces choix pourraient être rendus plus difficiles par la détérioration de l'environnement économique. A l'orée de 1991, les Etats-Unis et la Grande-Bretagne sont au seuil de la récession, tandis que l'Europe continentale connaît déjà une croissance économique fortement ralentie, associée à des taux réels toujours élevés. Le secteur financier restera soumis à une concurrence accrue, en Suisse comme à l'étranger, et le redimensionnement en cours se poursuivra.

13. Secteur international

1990 Emplois

En mars 1990, le nombre de personnes occupées dans le secteur international¹ s'établit à 27 319, soit 5,4 % de plus que l'an passé à pareille époque. Cet effectif n'a augmenté "que" de 9,4 % entre 1981 et 1988, puis de 24,6 % entre 1988 et 1990.

Depuis la dernière enquête, l'effectif du personnel occupé dans les **organisations internationales gouvernementales** (OIG) est passé de 19 896 à 21 020, enregistrant une progression de 5,6 %. Il a augmenté dans 10 organisations, reculé dans 4, est resté stable dans l'une d'entre elles. L'Association des pays exportateurs de minerai de fer (APEF) a cessé toute activité à Genève en 1989 et le nombre d'OIG se replie et se fixe à 15.

L'augmentation de l'emploi est due intégralement à celle des personnes ne bénéficiant pas du statut de fonctionnaire international régulier (temporaires, boursiers et attachés, consultants, personnel en prestation de service) : leur nombre progresse de 14,4 % et le CERN, dont le LEP attire décidément beaucoup de monde, y contribue pour les 3/4. Quant aux fonctionnaires internationaux réguliers, leur effectif reste au même niveau que l'an passé.

La dérive des lieux de résidence et le repli des fonctionnaires d'origine suisse se poursuivent. L'effectif des fonctionnaires résidant dans le canton recule de 3,7 % au profit du canton de Vaud (+ 5,1 %) et de la France voisine (+ 3,1 %). En mars 1990, 46,8 % des fonctionnaires habitent dans le canton de Genève, 9,1 % dans un autre canton et 44,1 % en France. Comme chaque année, le nombre de fonctionnaires d'origine suisse diminue (- 2,9 %); leur part se fixe à 12,4 %.

Dans les **missions permanentes**, l'effectif du personnel est estimé à 3 592 en mars 1990, enregistrant une hausse de 6,7 % depuis 1989, de 4,7 % par an en moyenne depuis 1985.

Les emplois des **10 principales organisations internationales non gouvernementales** (OING), lesquelles rassemblent environ 3/4 des effectifs occupés par ce type d'organisation, s'établissent à 2 707, soit 1,7 % de plus que l'an passé. Cette évolution suit trois années de baisse après le pic de 1986. Entre 1989 et 1990, l'emploi augmente dans 6 organisations et diminue dans les 4 autres.

Dans les OING, la part du personnel résidant dans le canton et la proportion d'employés suisses sont traditionnellement plus élevées que dans les OIG, mais on observe le même mouvement à la baisse des deux effectifs correspondant (respectivement : - 1,7 % et - 0,1 %). En mars 1990, les personnes résidant dans le canton représentent 67,0 % du total. La part vaudoise est de 20,1 %, la part française de 12,9 %; de plus, 45,3 % du personnel est d'origine suisse.

1989 Réunions internationales

Le nombre de réunions internationales convoquées par les **OIG** en 1989 se fixe à 1 449, ce qui constitue un nouveau record. Le nombre de séances (13 154) et l'effectif des délégués et experts y assistant (78 536) sont aussi en progression, sans pour autant dépasser les sommets des séries respectives (13 624 séances en 1985, 82 172 délégués et experts en 1987).

Record aussi pour les **10 principales OING** sur le plan des réunions (706) et des séances (3 069). L'effectif des délégués et experts se fixe à un niveau élevé (13 994), toutefois inférieur au maximum de la série (14 070 en 1986).

1. Défini ici comme l'ensemble formé par les organisations internationales gouvernementales, les missions permanentes et les dix principales organisations internationales non gouvernementales.

Tableau 13.1

Canton de Genève

Emplois dans le secteur international

Situation en mars

	Organisations gouvernementales ¹⁾			Missions permanentes	Organisations non gouvernementales ²⁾
	Fonctionnaires	Autres personnes	Total		
1985	11 918	3 258	15 176	2 857	2 749
1986	11 996	3 430	15 426	3 044	2 952
1987	12 022	3 606	15 628	3 099 ^e	2 736
1988	11 979	4 033	16 012	3 243 ^e	2 673
1989	12 095	7 801	19 896	3 366 ^e	2 663
1990	12 094	8 926	21 020	3 592 ^e	2 707

1) Les 15 organisations gouvernementales en 1990 : ONU, BIT, OMS, UIT, OMM, OMPI, BIE et GATT (Organisations du système des Nations Unies); CERN, AELE, CIM, UI, OIPC, UPOV et BITH.

2) Les 10 plus grandes organisations non gouvernementales : CICR, LSCR, COE, FLM, Fondation de l'Ecole internationale de Genève, IATA, Institut Battelle, ISO, UER et CEI.

Tableau 13.2

Canton de Genève

Réunions internationales accueillies par les organisations internationales

	Organisations gouvernementales ¹⁾						Organisations non gouvernementales ²⁾		
	Total			dont organisations du système des Nations Unies					
	Réunions	Séances	Délégués et experts	Réunions	Séances	Délégués et experts	Réunions	Séances	Délégués et experts
1984	1 194	12 535	69 701	1 055	11 847	55 304	479	2 086	10 225
1985	1 275	13 624	71 440	1 128	13 080	58 701	586	2 531	10 948
1986	1 238	11 431	72 677	1 066	10 658	54 231	546	2 487	14 070
1987	1 317	12 751	82 172	1 117	11 897	59 213	537	2 505	11 285
1988	1 392	11 564	77 415	1 195	10 682	56 403	580	2 425	10 355
1989	1 449	13 154	78 536	1 266	12 270	60 981	706	3 069	13 994

1) Les 15 organisations gouvernementales en 1990 : ONU, BIT, OMS, UIT, OMM, OMPI, BIE et GATT (Organisations du système des Nations Unies); CERN, AELE, CIM, UI, OIPC, UPOV et BITH.

2) Les 10 plus grandes organisations non gouvernementales : CICR, LSCR, COE, FLM, Fondation de l'Ecole internationale de Genève, IATA, Institut Battelle, ISO, UER et CEI.

13. Secteur international (suite)

1989 Dépenses

En 1989, le montant total des dépenses engagées par les **OI couvertes par l'enquête** se fixe à 2,582 milliards de francs, soit 9,9 % de plus qu'en 1988. Si l'on tient compte du renchérissement intervenu, l'augmentation se fixe à 6,1 %. Au cours des cinq années précédentes, les dépenses ont progressé en moyenne annuelle de 2,2 % en valeur nominale; en valeur réelle, par contre, elles ont reculé de 0,5 %.

Le montant total des dépenses engagées par les **OIG** établies à Genève enregistre une hausse nominale de 8,1 % (+ 4,4 % en termes réels) entre 1988 et 1989. Il augmente dans pratiquement toutes les organisations (diminution dans l'une et cessation d'activité de l'APEF).

Le coût salarial augmente de 6,3 %, comme l'an passé, mais ce mouvement recouvre en fait une stabilité des salaires nets en termes réels; seules les cotisations sociales enregistrent une hausse réelle (+ 11,3 %). Les dépenses courantes pour d'autres biens et services progressent à un rythme supérieur à celui du coût salarial (+ 17,5 % en termes nominaux). Quant aux investissements, leur évolution se solde par une hausse de 2,2 %, de laquelle résulte une baisse réelle de 1,3 %.

En 1989, le coût salarial total des OIG s'établit à 1,418 milliard et représente 63,6 % du total des dépenses. La part des autres dépenses courantes est de 23,4 %, celle des investissements de 13,0 %.

Parmi les 2,230 milliards dépensés par les OIG, 1,224 revient à la Suisse sous forme de salaires versés à des personnes résidant en Suisse ou sous forme de montants versés à des entreprises établies dans le pays suite à l'achat de biens et services. Ce montant de 1,224 milliard est supérieur de 6,7 %, en valeur nominale, à la somme correspondante de 1988.

Les dépenses des **10 principales OING** se fixent à 352 millions de francs en 1989, soit 22,4 % de plus que l'année précédente en valeur nominale (+ 18,2 % en termes réels). Cette impressionnante progression est redevable d'abord aux investissements, qui n'ont jamais été aussi élevés depuis le début de l'enquête, en 1977, et dont le niveau est dû en fait à l'installation de l'une des OING dans ses propres murs.

Les dépenses courantes ne sont cependant pas à la traîne : + 6,7 % pour le coût salarial (+3,0 % en termes réels) et + 16,8 % pour les autres dépenses courantes. Cette évolution généralement positive fait suite à deux années de repli dans ce domaine.

En 1989, le coût salarial de ces OING se fixe à 215 millions et représente 61,0 % du total de leurs dépenses. La part des autres dépenses courantes est de 23,6 %, celle des investissements de 15,4 %.

1990-1991 *Les perspectives communiquées par les OIG au printemps 1990 laissent entendre que l'emploi et les dépenses devraient rester stables, mais que l'activité confédérale pourrait progresser légèrement.*

Tableau 13.3

Canton de Genève

Dépenses des organisations internationales gouvernementales¹⁾ (milliers de F)

	Dépenses courantes			Dépenses d'investissements			Total
	Coût salarial total	Autres biens et services	Total	Biens d'équipement	Dépenses de construction	Total	
1984	1 233 139	417 600	1 650 739	145 432	84 745	230 177	1 880 916
1985	1 281 451	473 789	1 755 240	181 972	89 081	271 053	2 026 293
1986	1 280 109	439 317	1 719 426	221 531	60 707	282 238	2 001 664
1987	1 254 528	526 023	1 780 551	235 618	73 137	308 755	2 089 306
1988	1 334 081	443 372	1 777 453	228 404	56 568	284 972	2 062 425
1989	1 417 911	521 164	1 939 075	224 910	66 222	291 132	2 230 207

1) Les 15 organisations gouvernementales en 1990 : ONU, BIT, OMS, UIT, OMM, OMPI, BIE, et GATT (Organisations du système des Nations Unies); CERN, AELE, CIM, UI, OIPC, UPOV et BITH.

Tableau 13.4

Canton de Genève

Dépenses des organisations internationales non gouvernementales¹⁾ (milliers de F)

	Dépenses courantes			Dépenses d'investissements			Total
	Coût salarial total	Autres biens et services	Total	Biens d'équipement	Dépenses de construction	Total	
1984	189 450	95 448	284 898	8 694	1 889	10 583	295 481
1985	201 077	90 986	292 063	37 857	2 800	40 657	332 720
1986	211 006	86 024	297 030	11 119	16 217	27 336	324 366
1987	211 497	69 785	281 282	14 055	19 452	33 507	314 789
1988	201 211 ²⁾	70 937	272 148	10 373	4 953	15 326	287 474
1989	214 602	82 850	297 452	27 384	26 900	54 284	351 736

1) Les 10 plus grandes organisations non gouvernementales : CICR, LSCR, COE, FLM, Fondation de l'Ecole internationale de Genève, IATA, Institut Battelle, ISO, UER et CEI.

2) Pour l'une des organisations, le coût salarial indiqué en 1988, conforme aux conventions de l'enquête, ne correspond plus exactement à l'agrégat fourni auparavant. Il en résulte une légère rupture de série.

14. Commerce extérieur

1990 Après les résultats exceptionnels enregistrés en 1989, il fallait s'attendre à une pause dans la croissance du commerce extérieur. Elle a eu lieu ... à peine. Certes, les courbes de l'évolution en tendance redescendent en fin d'année. Le retournement se situe au premier trimestre déjà pour les importations, au deuxième pour les exportations. Néanmoins, sur la lancée initiale, le taux de croissance des exportations pour l'année approche les 10 %, tandis que, pour les importations, le recul est de faible ampleur : moins de 2 %.

La valeur des **marchandises importées** se fixe à 7,121 milliards de francs soit 105 millions de francs de moins (- 1,5 %) qu'en 1989. La baisse touche tous les groupes de marchandises à l'exception des produits énergétiques. Les achats à l'étranger de biens de consommation comptent pour près de la moitié des importations (48 %). Ils ont atteint 3,4 milliards de francs, en baisse de 2,6 %. Un examen plus détaillé permet de noter que ce recul est surtout dû à une chute des importations de voitures de tourisme. Il s'agit probablement de changements dans les lieux d'importation en Suisse de certaines marques. Second poste à l'importation (38 %), les matières premières et demi-produits ont diminué de 34 millions de francs pour atteindre 2,7 milliards de francs (- 1,2 %). Les importations de biens d'équipement, qui comptent pour 11 % de l'ensemble, s'affaiblissent également et totalisent 755 millions de francs, c'est-à-dire 34 millions de moins, ou - 4,3 %, qu'un an auparavant. C'est la plus forte baisse relative. Une grande partie de cette évolution est imputable à des marchandises en liaison avec le secteur de la construction (machines de construction, matériaux de construction et de génie civil). La facture des produits énergétiques est la seule à avoir augmenté, mais elle ne représente que 4 % des importations en valeur. Elle a atteint 258 millions de francs (+ 54 millions ou + 26,3 %). Cela correspond certes à une augmentation de prix (354 francs par tonne, contre 329 en 1989) mais également à une augmentation des quantités importées d'environ 17 %.

Les **exportations** atteignent presque neuf milliards de francs (8,861), ce qui représente 761 millions ou 9,4 % de plus qu'en 1989, année où la croissance dépassait trente pour cent. Plus du quart de ces ventes (28 %) concernent l'horlogerie. Cette branche exporte pour plus de deux milliards et demi de francs (2,524), soit une croissance de 15,3 % qui fait suite aux 22,0 % de 1989. Le commerce des pierres gemmes et métaux précieux (sans or ni argent en lingots) s'est accru de 17,0 % et atteint 1,596 milliard de francs. L'expansion est plus ralentie dans la bijouterie-joaillerie (+ 2,2 %), où les ventes à l'étranger approchent un milliard et demi de francs (1,477). Supérieures au milliard de francs (1,097), les exportations de produits chimiques se sont accrues de 7,6 %. Autre grand secteur exportateur : celui des machines, appareils et de l'électronique dont les ventes globales à l'étranger se sont accrues de 3,3 % et atteignent 728 millions de francs. Les ventes de machines stagnent à 545 millions de francs (- 0,2 %), mais celles des produits de l'industrie électrique et l'électronique passent à 183 millions de francs, en croissance de 15,5 %.

1991 *On ne possède pas de prévisions sur l'évolution du commerce extérieur du canton. A l'échelle de la Suisse, les organismes officiels, instituts universitaires ou grandes banques fournissent des chiffres sur la variation probable des exportations et des importations (biens et services) qui se situent dans une fourchette relativement large : croissance en termes réels des importations comprise entre 2 % et 5 %, des exportations entre 2,8 et 4,6 %.*

Graphique 14

Commerce extérieur du canton, en milliards de francs

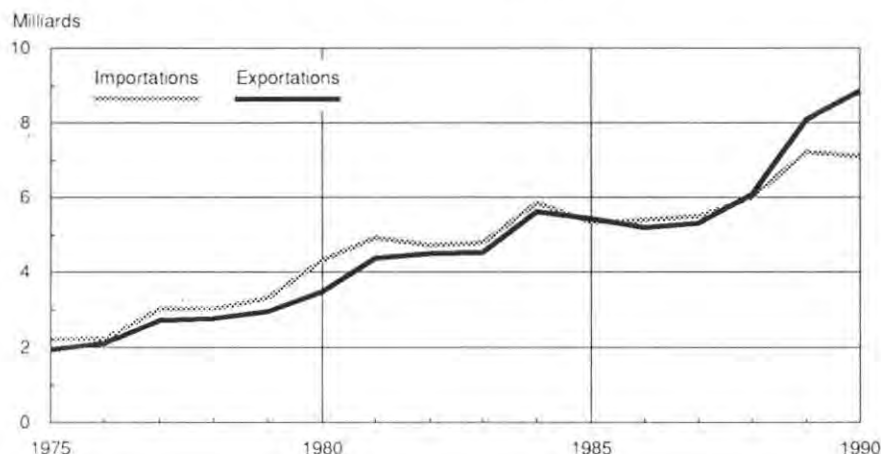


Tableau 14.1

Canton de Genève

Commerce extérieur du canton de Genève¹⁾, en poids et en valeur

	Importations			Exportations			Balance commerciale Mio F ²⁾	Taux de couverture %
	1 000 tonnes	Mio F ²⁾	F/Tonne	1 000 tonnes	Mio F ²⁾	F/Tonne		
1985	1 800	5 339	2 966	208	5 443	26 160	104	102
1986	2 765	5 409	1 956	151	5 206	34 376	- 203	96
1987	2 584	5 506	2 130	139	5 328	38 281	- 178	97
1988	2 236	6 009	2 688	112	6 106	54 751	98	102
1989	2 451	7 226	2 948	110	8 100	73 586	874	112
1990	2 394	7 121	2 975	153	8 861	58 004	1 741	124

1) Le commerce extérieur du canton est défini par rapport à l'étranger. Les échanges entre cantons sont donc exclus.

2) Les différences dues aux chiffres arrondis ne sont pas rectifiées.

Tableau 14.2

Canton de Genève

Commerce extérieur du canton de Genève¹⁾, par région, en 1990

	Importations			Exportations		
	1 000 tonnes	Mio F ²⁾	Variation en %	1 000 tonnes	Mio F ²⁾	Variation en %
Europe	2 337	4 249	- 4,6	133	3 948	7,5
dont France	1 886	1 880	- 2,1	30	1 022	- 4,3
Italie	95	573	- 27,3	26	599	6,7
Grande-Bretagne	18	416	- 13,5	5	779	21,8
Allemagne ³⁾	111	474	- 3,3	20	622	20,0
Afrique	6	56	- 1,7	3	93	- 14,3
Asie	35	1 489	15,0	8	3 286	24,4
dont Japon	30	434	5,2	1	551	25,9
Hong-Kong	0	204	- 40,4	1	1 025	11,0
Amérique	17	1 321	- 6,0	7	1 486	- 8,7
dont Etats-Unis	9	1 071	- 7,2	4	1 256	- 8,0
Océanie	0	5	- 63,0	1	48	- 1,1
Total	2 394	7 121	- 1,5	153	8 861	9,4

1) Le commerce extérieur du canton est défini par rapport à l'étranger. Les échanges entre cantons sont donc exclus.

2) Les différences dues aux chiffres arrondis ne sont pas rectifiées.

3) Y compris l'ancienne RDA.

15. Masse salariale

1990 La masse salariale versée par les entreprises du canton (organisations internationales gouvernementales non comprises) connaîtra vraisemblablement, en 1990, un taux de croissance nominale compris entre 9 % et 10 %; en 1989, la progression était de 3,0 %. La nature des relevés laisse à penser qu'une partie des salaires déclarés en 1990 peut concerner en fait l'année précédente, ce qui expliquerait les écarts surprenants dans les variations pour les périodes correspondantes. Etant dans l'impossibilité d'évaluer précisément l'impact de ces décalages, le SCS a décidé de publier des chiffres non corrigés. Ces derniers doivent en conséquence être interprétés avec prudence.

Pour les trois premiers trimestres de 1990, les résultats provisoires disponibles indiquent une croissance nominale de 10,4 % de la masse salariale. La hausse moyenne de l'indice genevois des prix à la consommation ayant atteint 4,4 %¹, l'évolution de la masse salariale se chiffre à + 5,7 % en termes réels, contre - 0,1 % pour la période précédente correspondante.

1991 *Selon les diverses prévisions macro-économiques à disposition pour la Suisse, la masse salariale pourrait augmenter en termes nominaux de plus de 8 % en 1991.*

1. La hausse de l'indice de 4,4 % est calculée en divisant l'indice mensuel moyen de la période janvier à septembre 1990 (125,0) par celui de la période janvier à septembre 1989 (119,7). Le passage de l'accroissement de la masse salariale en termes nominaux (10,4 %) à l'accroissement en termes réels (5,7 %) est obtenu en divisant le coefficient d'accroissement de la masse salariale (1,1036) par celui de l'indice (1,0443).

Tableau 15

Canton de Genève

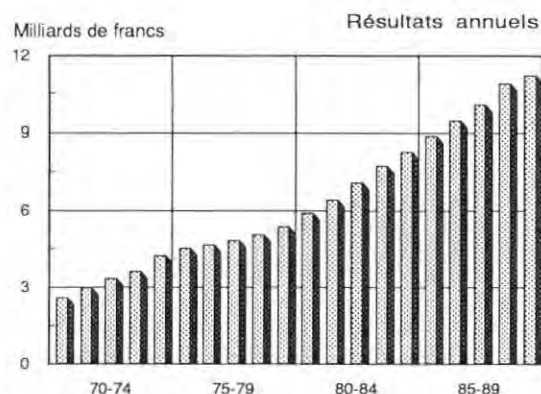
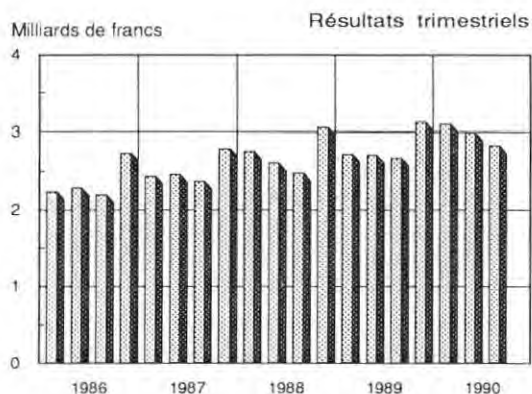
Salaires versés par les entreprises du canton¹⁾

Variation en % par rapport à la période précédente			Variation en % par rapport à la période précédente		
	1000 F			1 000 F	
Chiffres annuels			1er - 3e trimestre		
1984	8 268 250	7,0	1985	6 378 995	6,7
1985	8 906 386	7,7	1986	6 725 099	5,4
1986	9 465 023	6,3	1987	7 269 310	8,1
1987	10 058 314	6,3	1988	7 840 975	7,9
1988	10 896 755	8,3	1989	8 096 309	3,3
1989	11 218 451	3,0	1990	8 935 287	10,4

1) Résultats de l'enquête trimestrielle auprès des administrations publiques, des grandes entreprises et des principales caisses de compensation du canton; organisations internationales gouvernementales non comprises.

Graphique 15

Salaires versés par les entreprises du canton



16. Prix à la consommation

1990 Dans l'ensemble des pays **industrialisés**, la hausse du niveau général des prix se fixe à 5,6 % en 1990¹; dans la Communauté européenne, il s'établit à 5,8 %; en Suisse, à 5,3 %. Plusieurs pays enregistrent une accélération du renchérissement, notamment les Etats-Unis (6,1 %), le Japon (3,8 %), le Royaume-Uni (9,3 %) et la Suisse (5,3 %). Dans d'autres, la hausse générale des prix continue au même rythme qu'en 1989 : Allemagne (2,8 %), France (3,4 %), Italie (6,4 %). Et dans certains pays, on observe même une décélération du renchérissement : Danemark (1,9 %), Espagne (6,5 %), par exemple. La Suisse ne figure plus – et de loin – parmi les premiers de classe en la matière; parmi les pays industrialisés, ceux dont le taux annuel de renchérissement est inférieur au taux suisse sont plus nombreux que les autres !

A l'échelon **national**, le taux annuel de renchérissement, calculé de décembre à décembre, se fixe à 5,3 %, contre 5,0 % l'an passé. A **Genève**, ce taux s'établit à 4,7 % contre 4,6 % en 1989. Le glissement de décembre à décembre traduit cependant mal l'**accélération du renchérissement** entre 1989 et 1990, masquée par la hausse brutale du mazout intervenue en décembre 1989 en raison des difficultés de transport sur le Rhin, laquelle est retombée comme un soufflé en février. En novembre 1989, le taux annuel de renchérissement à Genève était établi à 4,0 %; en novembre 1990, il se fixait à 5,4 %. Ces chiffres-ci donnent une meilleure idée du mouvement des prix.

Quant à l'écart entre **Genève et la Suisse**, il découle de plusieurs facteurs. Premièrement, les loyers progressent de 9,6 % en une année dans l'ensemble du pays, de 8,2 % dans le canton. Les baux étant en moyenne plus longs à Genève que dans le reste du pays, les relèvements des taux hypothécaires s'y répercutent plus lentement. Loyers mis à part, l'écart reste substantiel (Suisse : + 4,3 %; Genève : + 3,7 %). Compte tenu de l'amplitude des mouvements pour certains postes de dépenses très volatils (produits pétroliers, fruits et légumes), il est encore trop tôt pour en tirer des enseignements, mais on peut légitimement se demander si le refroidissement plus accentué de la conjoncture genevoise n'aura pas pour effet positif de tempérer le renchérissement cantonal, cela après des années de situation inverse.

En 1990, les prix des **produits pétroliers** ont – comme souvent – agité l'indice. Après le petit "coup de chaleur" de décembre 1989 et janvier 1990 pour le mazout, l'invasion du Koweït par l'Irak a déclenché un mouvement de hausse (+ 32,0 % entre juillet et octobre) qui s'est ensuite échoué devant la surcompensation par les autres producteurs de l'embargo sur les pétroles irakien et koweïtien. En décembre 1990, le prix du mazout est supérieur de 22,0 % à ce qu'il était en novembre 1989. Ce chiffre est de 4,8 % pour l'essence. Comme toujours, le prix de l'essence est moins sensible que celui du mazout au prix du pétrole brut car il comprend une part de taxes beaucoup plus importante.

En 1990, les prix des **marchandises importées** progressent de 2,6 %; produits pétroliers exclus, le renchérissement atteint 3,2 %, soit légèrement moins que l'an passé à pareille époque (+ 3,4 %) mais nettement moins qu'en août 1990 (+ 4,1 %). Bien que lentement, le redressement du franc suisse a donc commencé d'exercer son effet. Les prix des **biens et services indigènes** augmentent eux de 5,4 % en un an. En excluant les loyers, qui continuent de constituer l'un des moteurs de renchérissement, l'accélération est perceptible : 4,3 % à fin 1990 contre 3,2 % à fin 1989.

Au cours de l'année, les prix des **marchandises non durables** progressent de 3,5 %. Les hausses les plus marquantes portent sur les produits laitiers (+ 5,5 %; mais le beurre baisse de 5,7 %), les oeufs (+ 18,9 %), la viande de porc (+ 8,0 %), le pain (+ 6,5 %), les pommes de terre (+ 6,8 %), les boissons et tabac (sans restaurant : + 5,0 %), les vêtements (sans services de réparation : + 5,8 %). Les **marchandises durables** augmentent elles de 2,4 %. Renchérissement notamment les meubles (+ 4,3 %), les ustensiles de cuisine (+ 7,0 %), les voitures neuves (+ 3,1 %) et les vélos (+ 9,0 %).

La hausse des **services publics** (+ 0,6 %) est particulièrement modérée en 1990. Elle découle des adaptations des tarifs de l'électricité (- 3,9 %) et du gaz (+ 9,6 %) ainsi que de l'ajustement des tarifs hospitaliers (+ 4,9 %). Quant aux **services privés**, ils augmentent de 6,6 % en un an. Portés par la pénurie de logements et les relèvements des taux hypothécaires, les loyers progressent de 8,2 %. Parmi les hausses les plus fortes, citons les assurances RC (+ 8,0 %), les services des garagistes (+ 7,8 %), les prestations médico-dentaires (+ 8,2 %) et les spectacles (+ 7,6 %). Dans les cafés-restaurants, la hausse est plus modérée pour les repas (+ 3,6 %) que pour les boissons (+ 6,7 %).

1. Chiffre de décembre; total OCDE à l'exclusion de la Turquie, dont le taux de renchérissement (60,4 %) gonfle artificiellement la moyenne.

Tableau 16

Canton de Genève

Indice genevois des prix à la consommation

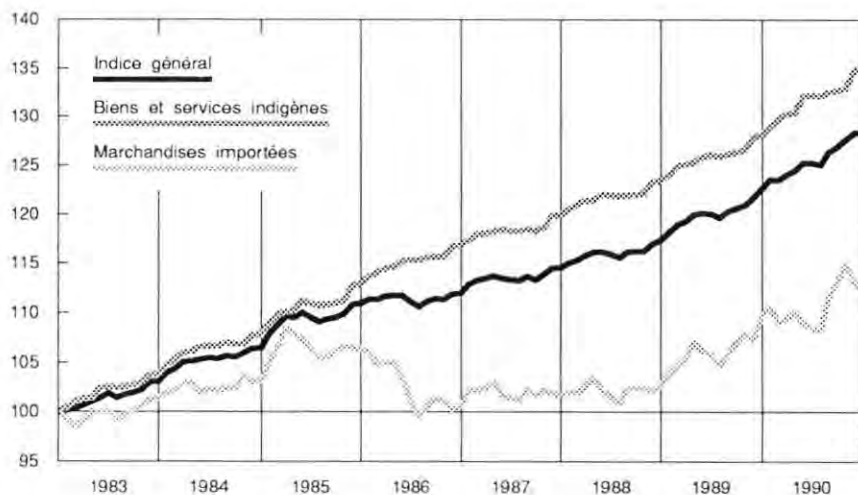
Variation annuelle, calculée de décembre à décembre, selon le groupe de dépenses, le genre de biens et l'origine des biens, en %

	1985	1986	1987	1988	1989	1990
Indice général	4,3	1,0	2,2	2,4	4,6	4,7
Groupe de dépenses						
Alimentation	3,9	1,9	1,5	1,8	3,4	3,5
Boissons et tabacs	3,8	2,3	1,1	0,8	4,3	5,7
Habillement	4,5	3,7	2,4	1,7	2,9	5,6
Loyer	5,7	5,0	4,4	4,9	5,3	8,2
Chauffage et éclairage	3,2	- 29,8	1,2	- 1,3	26,6	- 4,9
Aménagement et entretien du logement	2,7	2,6	1,3	1,4	3,0	4,4
Transports et communications	2,8	- 2,5	0,6	1,7	4,8	3,5
Santé et soins personnels	2,6	3,2	3,4	2,2	2,4	4,0
Instruction et loisirs	6,1	3,7	2,0	2,6	3,2	4,6
Genre de biens						
Marchandises	2,8	- 2,2	1,3	1,2	4,6	3,3
. Marchandises non durables	3,1	- 2,9	1,3	1,3	5,1	3,5
. Marchandises durables	1,4	1,6	1,4	0,9	2,2	2,4
Services	5,7	4,1	3,0	3,4	4,5	5,8
. Services privés	5,8	4,6	3,7	3,8	4,9	6,6
. Services publics	4,8	1,3	- 0,9	0,8	2,0	0,6
Origine des biens						
Marchandises et services indigènes	4,7	3,5	2,6	2,9	3,8	5,4
Marchandises importées	3,1	- 5,3	1,0	1,0	6,8	2,6
Variation des moyennes annuelles de l'indice général						
	4,0	1,7	1,9	2,2	3,6	4,6
<i>Pour information : indice suisse</i>						
Variation annuelle (déc.-déc.)	3,2	0,0	1,9	1,9	5,0	5,3
Variation des moyennes annuelles	3,4	0,8	1,4	1,9	3,2	5,4

Graphique 16

Indice genevois des prix à la consommation (décembre 1982 = 100) selon l'origine des biens

Chiffres mensuels



16. Prix à la consommation (suite)

1991 *L'évolution des prix en 1991 sera vraisemblablement dominée par :*

- *le refroidissement de la conjoncture à l'échelon international, dont la force dépendra notamment de la crise précitée, et le ralentissement prévisible de la croissance en Suisse;*
- *le niveau élevé du franc suisse, que la politique monétaire de la Banque nationale contribuera à maintenir;*
- *le niveau élevé des taux d'intérêt, en particulier des taux hypothécaires; personne n'ose espérer que ces derniers se replient, même légèrement, et une poursuite de leur hausse ne peut pas être écartée.*

D'après les prévisions d'évolution des prix en Suisse émises par les principaux instituts universitaires et les grandes banques, le renchérissement exprimé en moyenne annuelle devrait se replier d'un point de pourcentage environ par rapport à 1990 et se fixer autour de 4,5 %. Notons avec un brin d'étonnement que la fourchette formée par les différentes prévisions est très étroite et témoigne d'une rare unanimité entre les prévisionnistes ! Et précisons encore que ces derniers tablent tous sur un prix du pétrole à peu près stable autour de 25-30 \$ US. On ne peut d'ailleurs procéder autrement sans multiplier les scénarios ou élargir à l'absurde la fourchette des valeurs possibles. L'essentiel du message à retenir est le suivant : tassement probable du renchérissement.

En adaptant aux conditions genevoises ces éléments d'information, le SCS considère comme probable un taux annuel de renchérissement (glissement décembre - décembre) compris entre 4,25 % et 5,25 % à Genève, cela en cas de stabilité des prix du pétrole. La guerre du Golfe s'étant achevée sans avoir causé de problème majeur à l'approvisionnement en pétrole, les hypothèses relatives à l'évolution de son prix sont plutôt orientées à la baisse ou à la stabilité. En cette matière, il convient cependant de garder à l'esprit que le marché pétrolier est par nature porté à l'agitation.

Données générales, chiffres

- **Annuaire statistique**
Environ 330 pages, couverture rouge, parution vers la fin du mois d'octobre.
Recueil détaillé des principales statistiques annuelles concernant le canton dans son ensemble, mais aussi les communes (et en particulier la Ville de Genève). L'annuaire couvre un maximum de domaines : en principe, tous ceux pour lesquels on dispose de statistiques fiables et pertinentes.
- **Mémento statistique**
Dépliant annuel paraissant en mai (gratuit).
C'est une synthèse des données essentielles sur le canton.
- **Bulletin statistique**
Bulletin trimestriel de 44 pages, couverture verte.
Choix des principales statistiques genevoises (avec quelques données suisses) disponibles trimestriellement ou mensuellement. Ce bulletin trimestriel est complété d'une feuille mensuelle (huit numéros par an) donnant une mise à jour des principales données sur le canton.

Cahiers

- (Etudes, analyses, résultats de relevés périodiques ou d'enquêtes).
- Cahiers de format A4; quatre séries identifiables par la couleur de leur couverture :
- **Aspects statistiques**
Couverture bleue, 4 à 8 numéros par an.
Série consacrée à la présentation commentée et illustrée de sujets divers traités périodiquement (résultats de recensements, d'enquêtes annuelles, etc.) ou non (études ponctuelles). Dans cette série paraît chaque année, au début mars, une rétrospective sur l'économie genevoise.
 - **Données statistiques**
Couverture jaune, 8 à 10 numéros par an.
Série permettant la diffusion rapide de résultats (statistiques annuelles, enquêtes), sous la forme de tableaux statistiques brièvement commentés. Cette série s'adresse d'abord à des publics spécialisés.

- **Etudes et documents**

Couverture rouge et noire, diffusion par souscription.

Documents techniques (méthodologie, classifications) ou données statistiques de référence ou ayant valeur d'archives.

- **Reflets conjoncturels**

Cahier trimestriel de 8 pages, couverture brune.

Série distribuée avec le bulletin statistique trimestriel, traitant de la conjoncture économique à Genève. Choix d'indicateurs économiques, l'accent principal ayant été mis jusqu'ici sur l'industrie (test conjoncturel).

Publications périodiques sur des domaines spécifiques

- **Marche des affaires**

Feuilles de couleur orange.

Industrie : résultats du test conjoncturel; feuille mensuelle avec complément trimestriel.

Hôtellerie : résultats du test conjoncturel; feuille trimestrielle.

Construction : résultats de l'enquête sur l'activité de la construction et choix d'indicateurs conjoncturels complémentaires; feuille trimestrielle.

- **Indices des prix à la consommation**

Feuille mensuelle de couleur violette.

Tableaux sur les indices suisse et genevois, avec commentaires sur l'indice genevois.

- **Mercuriale de Genève**

Recueil de tableaux d'une douzaine de pages, couleur brique, paraissant une fois par mois.

Liste des prix observés sur les marchés de la Ville de Genève.